LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 84 n°32 Saint-Boniface, du 21 au 27 novembre 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



112 ans de recueillement

Des Manitobains se sont réunis autour de la tombe de Louis Riel, le 16 novembre, pour souligner le 112e anniversaire de la mort du père du Manitoba. Lire aussi en page 8.

Priorité: économie

Depuis environ deux ans, les régions font de l'économie une priorité. Voyez où en sont rendu Saint-Laurent, Sainte-Agathe et Montcalm **en pages 9 à 16.**

Le Collège se souvient

Le 25 novembre marque un sombre anniversaire dans l'histoire de Saint-Boniface, celui du 75e anniversaire de l'incendie qui détruisit le Collège des Jésuites et où 10 personnes laissèrent leur vie. Pour souligner l'événement, le Collège universitaire de Saint-Boniface monte une exposition, un site Internet et présente une soirée commémorative le 25 novembre. **À lire en pages 28 et 29.**

Gagnon perd-il?

En insistant pour obtenir des services en français auprès d'Autopac, Laurent Gagnon s'est-il rendu victime de discrimination? Des documents internes laissent croire que oui. Et qui plus est, ils révèlent que la Société d'assurance publique du Manitoba manquerait à ses obligations vis-à-vis la politique provinciale des services en français. **Page 3.**

Tirage

À gagner: trois paires de billets pour le **spectacle du chanteur gospel-rock, Serge Gagnon** (le 28 novembre à 20 h à la chapelle du CUSB). Participez en composant le 237–4823 ou, à l'extérieur de Winnipeg, le 1–800–523–3355, **le lundi 24 novembre entre 13 h et 14 h**.

Citation de la semaine

«Quand il jouait contre nous, tout le monde le détestait, mais depuis qu'il a un chandail rouge et blanc, il est très apprécié à La Broquerie.»

Depuis qu'il a changé de camp pour jouer avec les Habs, le hockeyeur de Steinbach Paul Anderson s'est découvert de nouveaux amis. C'est du moins ce qu'en pense le gérant de l'équipe Rick Lafrenière. **À lire en page 25.**



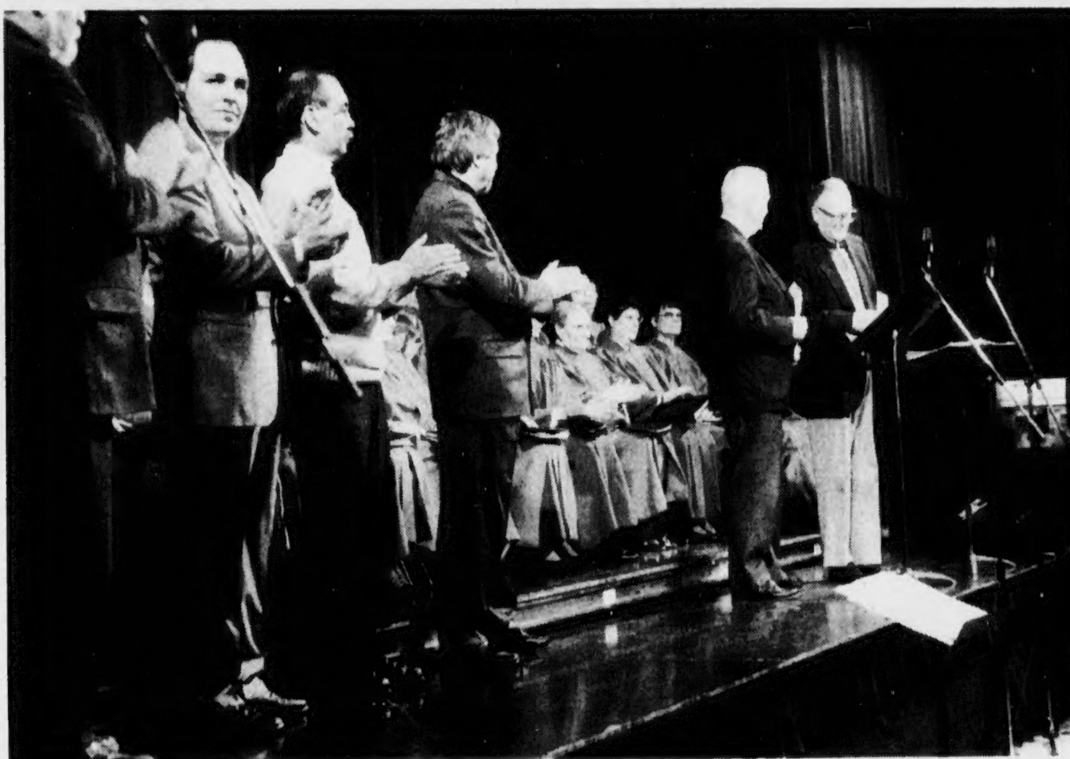


photo: Anie Cloutier

Le concert des Intrépides, qui s'est déroulé le 16 novembre au Centre culturel franco-manitobain, a été l'occasion pour les Oblats de remettre à la Société historique un document manuscrit récemment découvert dans leurs archives. Rédigé par Jean-Baptiste Ladéroute, ce document relate en détails les événements de 1869-1870 et permet d'en apprendre davantage sur Louis Riel. À noter que les meilleurs moments du concert des Intrépides seront diffusés le 21 novembre à 16 h 30 à l'antenne de CKSB.

A. C.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Une solution internet!

Se souvenir par Internet

Dix personnes ont perdu la vie dans la nuit du 24 au 25 novembre 1922, alors que le Collège de Saint-Boniface était la proie des flammes. Le CUSB propose aujourd'hui une exposition sur cette terrible tragédie. Des photographies, des souvenirs, des témoignages de survivants et de leurs familles sont au menu de cette exposition. Grâce au site Internet préparé par le Collège, on peut aussi visiter virtuellement cette exposition, où qu'on soit dans le monde.

Son adresse: **www.ustboniface.mb.ca**

Solutions Internet: des trucs qui vous facilitent la vie!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

<u>**L'abonnement annuel:**</u>
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

membre



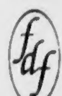
Audit Bureau of Circulations
3 800



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Manque de bonne volonté chez Autopac?

Le français sur la voie de service

Mise au courant de documents internes rédigés par des employés de la Société d'assurance publique du Manitoba (Autopac) entourant le cas d'un client francophone, la Société franco-manitobaine (SFM) soupçonne fortement Autopac de manquer gravement à son obligation de fournir des services en français conformément à la politique provinciale. Le président-directeur général, Daniel Boucher, se demande même si la persistance du client en question, Laurent Gagnon, à demander des services en français, n'aurait pas contribué à lui nuire dans la façon dont Autopac a traité son cas.

Victime d'un accident de la route en mars 1994, Laurent Gagnon a obtenu des compensations d'Autopac, avant qu'on lui signifie en mars 1996 que ces compensations allaient cesser, en raison d'un manque de coopération de sa part dans la mise au point de son cas.

Le résidant d'Île-des-Chênes a demandé une révision de cette décision, qui a eu lieu en juillet. Le réviseur ayant maintenu la décision d'Autopac, Laurent Gagnon a fait appel. Après avoir comparu devant la commission d'appel les 21 et 22 octobre, il attend toujours le vedict.

Daniel Boucher précise que le rôle de la SFM n'est pas de statuer sur le bien-fondé de l'ensemble de la cause de Laurent Gagnon face à Autopac. Mais la SFM est préoccupée parce que ce cas en dit long au chapitre des services en français.



photo: Sylviane Lanthier

Daniel Boucher et des documents internes provenant d'Autopac: une situartion préoccupante.

Une lettre qui suscite des questions

En janvier dernier, Laurent Gagnon s'est adressé à la SFM pour une première fois, après avoir reçu une lettre de Northern Rehabilitation and Consulting Services, un sous-contractant d'Autopac, rédigée dans un français approximatif. À sa lecture, la SFM a écrit le 13 janvier au Secrétariat des services en langue française ainsi qu'aux hauts dirigeants d'Autopac pour porter plainte.

Le lendemain, 14 janvier, Autopac embauchait une firme de détectives privés pour enquêter sur les faits et gestes de Laurent Gagnon. Et dans un mémo daté du 17 janvier, une employée, Lynne Dixon, notait avoir indiqué à Northern Rehabilitation Services, le 14 janvier, que le dossier de Laurent Gagnon était désormais «on hold, as rehab intervention is not required at this time». Or, souligne Laurent Gagnon, d'autres documents indiquent qu'Autopac n'a eu le diagnostic des médecins sur son cas que le 12 février.

C'est la coïncidence de ces événements, survenus juste après la réception de leur lettre de plainte, qui amène la SFM à penser que Laurent Gagnon peut avoir été victime de harcèlement pour avoir demandé des services en français. «On porte une plainte et on s'aperçoit que ça a toutes sortes de répercussions», indique Daniel Boucher.

Par la suite, Laurent Gagnon fait appel à la loi d'accès à l'information pour pouvoir consulter les documents d'Autopac le concernant. Obtenus cet automne, ces documents suscitent les inquiétudes de la SFM quant à la volonté et la capacité réelle d'Autopac de fournir des services en français.

Dans un mémo interne qu'un employé d'Autopac, R. Morin, a écrit à Lynne Dixon le 1er août 1996, on peut lire: «Of note, Laurent was quite capable of getting his point across in english as such his demand for french only services and using same as a barrier appear unsupported and questionable».

Pour Daniel Boucher, ce message laisse entendre que «on est pleinement justifié de demander des services en français seulement si on est incapable de comprendre l'anglais. On est loin de l'odffre active!», lance-t-il.

Dans un autre document datant de mars 1995, un employé d'Autopac, dont la signature est illisible, raconte sa conversation avec un sous-contractant qui a:1) refusé de fournir des services en français à Laurent Gagnon; 2) «testé» la capacité de Laurent Gagnon de comprendre l'anglais; et 3) justifié son refus de fournir des services en français parce que le client comprenait l'anglais.

Autre fait troublant: dans une lettre datée du 11 mars 1997, dans laquelle on lui explique les raisons pour lesquelles ses compensations sont annulées, Autopac écrit à Laurent Gagnon, en anglais, que le premier motif est son manque de coopération dans ses rapports avec le personnel d'Autopac. On lui écrit aussi: «It was further indicated to the examiners that you had no knowledge of English and were provided with a French/English translator. On more than a few occasions, you were observed responding to the english questions before the translation was made in French.» Un commentaire jugé non pertinent par la SFM.

Autopac persiste et signe

Laurent Gagnon a été entendu lors du processus de révision interne de son cas sans qu'on lui fournisse un interprète. Dans son rapport du 25 juillet 1997, le réviseur. T. R Strutt, maintient néanmoins que dans tous ces démêlés avec Laurent Gagnon, Autopac a toujours procédé à une offre active de services en français. «Avait-il lu les documents que nous avons vu?» se demande Daniel Boucher.

«À ma connaissance, poursuit-il, c'est le premier cas aussi documenté qui nous ait été communiqué, au chapitre des plaintes pour manquements à la politique des services en français du gouvernement. Mais il faut dire que Laurent Gagnon a été très tenace. Beaucoup de gens auraient reculé et abandonné en se frappant devant un tel mur. Et ça aussi, c'est inquiétant. Combien de francophones finissent par faire affaire en anglais avec Autopac parce que c'est moins compliqué?»

Sylviane LANTHIER

Le responsable du Secrétariat des services en langue française du gouvernement, Edmond LaBossière, maintient ne pas avoir eu connaissance des documents internes d'Autopac qui semblent indiquer que la Société a manqué à ses obligations de fournir des services en français Laurent Gagnon.

À la lecture du mémo signé R. Morin, Edmond LaBossière a ce commentaire: «Ce n'est pas acceptable si on est en train de dire que le service en français ne doit être donné que si la personne est incapable de comprendre l'anglais. Ce n'est pas de l'offre active.» Se proposant d'entrer en communication avec les hauts dirigeants d'Autopac, Edmond LaBossière s'inquiète de ce que ces documents semblent indiquer «une référence à une mentalité ou une philosophie interne» qui ne se conforme pas à la lettre de la politique.

De son côté, une porte-parole d'Autopac, Redean carter, souligne dans un français hésitant que des opinions personnelles rédigées dans des mémos internes ne doivent pas être interprétés comme un élément pertinent. «Même si un employé met par écrit ce genre de commentaire, ça ne signifie pas que la Société ne fournira pas les services, maintient-elle. La Société n'a pas à déterminer si un francophone qui demande les services en français y a droit ou non. Nous faisons notre possible pour fournir les services sur demande.» Toute la question des services en français, affirme-t-elle, «n'est pas un problème à Autopac.»

ÉDITORIAL

Des faits troublants

Laurent Gagnon a-t-il été traité de façon juste et équitable par la Société d'assurance publique du Manitoba (Autopac), ou sa persistance à demander des services en français lui a-t-il attiré les foudres d'Autopac?

Les employés d'Autopac comprennent-ils vraiment leurs obligations face à la prestation de services en français, ou y a-t-il, chez Autopac, un problème systémique à cet égard, comme le croit maintenant la Société franco-manitobaine(SFM)?

Chose certaine, les documents internes qu'a pu obtenir Laurent Gagnon après avoir fait appel à la loi d'accès à l'information révèlent des faits troublants, et un manque d'ouverture apparent face aux services en français.

Plus troublant encore est le fait que personne chez Autopac, ne semble responsable de vérifier que des services en français acceptables soient bel et bien prodigués. Depuis l'été dernier, la SFM et Laurent Gagnon ont rencontré tour à tour les hauts dirigeants d'Autopac pour leur faire part de leurs inquiétudes. Le Secrétariat des services en langue française a été mis au courant. Le président d'Autopac lui-même, Jack Zacharia, a été mis au courant, ainsi que le principal porte-parole d'Autopac chargé des communications avec le public, Jim Kingdom. Et pourtant, Laurent Gagnon n'a toujours pas obtenu de réponse satisfaisante.

Au moment où la Province mène sa propre évaluation des services en français offerts par l'ensemble des ministères et agences gouvernementales, le cas de Laurent Gagnon jette un éclairage assez cru sur les services disponibles dans cette province. Bien sûr, on trouvera des réceptionnistes bilingues, beaucoup de documentation bilingue, de l'affichage dans les deux langues. Mais si on creuse plus profondément, est-ce qu'on se heurte alors à un mur? ou est-ce qu'on est accueilli par un bienvenue?

Il est vrai qu'Autopac offre des services en français et ce n'est pas l'ensemble des efforts de la Société qui sont en cause ici. Ce qu'on se demande à la lecture du cas Laurent Gagnon, c'est: est-ce qu'il aurait subi le même traitement s'il avait cédé, et accepté de transiger en anglais avec Autopac?

• • •

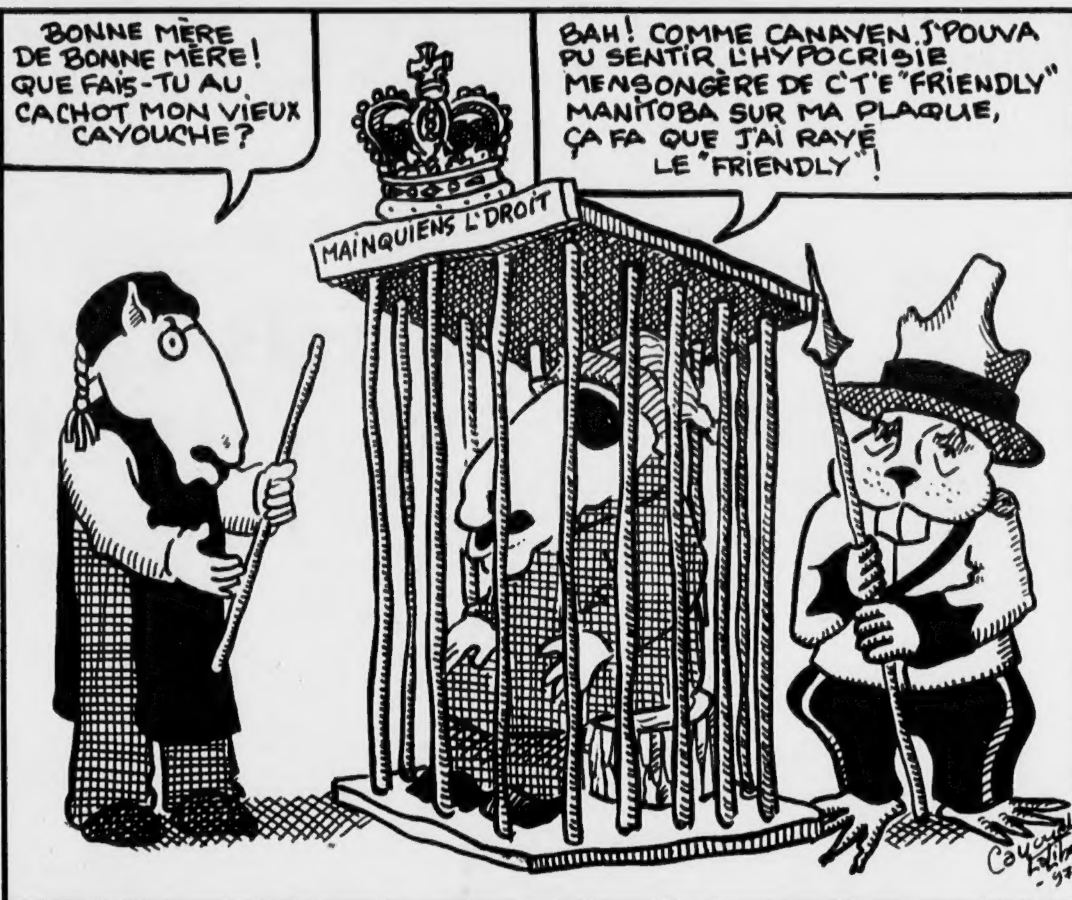
Au moment d'écrire ces lignes, rien ne va plus à la Société canadienne des postes, alors que deux négociateurs patronaux ont agressé le négociateur syndical la nuit dernière et que le syndicat a annoncé une grève générale. Pourtant, la semaine avait bien commencé, les menaces de grève s'estompaient, et l'espoir qu'on trouve une solution négociée était réel.

Tout cela a-t-il été radicalement balayé mercredi matin parce que des négociateurs ayant trop bu ont bousculé leur contrepartie du syndicat? Espérons qu'un service aussi essentiel que la livraison du courrier n'a pas été interrompu pour cette seule raison, alors que les négociations semblaient enfin être bien engagées.

Aux dires du syndicat, des grands pas avaient été faits la veille et si les parties pouvaient revenir à la table, peut-être que les négociations pourraient aboutir rapidement.

C'est ce qu'il nous faut espérer.

Sylviane LANTHIER



LETTRES

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Audiences sur les inondations

Un début timide

L'ensemble des audiences publiques portant sur les inondations printanières risquent d'êtres hautes en émotions si l'on s'en tient au débat lancé, le 13 novembre, à la salle communautaire de Letellier. Une trentaine de personnes seulement se sont déplacées pour l'occasion et une seule présentation a été reçue officiellement. Mais ce fait aura suffi pour donner aux membres de la Commission manitobaine de l'eau un avant-goût de l'amertume et des frustrations des sinistrés.

Selon un des commissaires, Florent Beaudette, la Commission prévoyait un déroulement semblable pour la première audience. «Nous nous attendions à ce que les audiences de Letellier et de Morris soient plus calmes, indique-t-il. C'est que les gens de cette région ont beaucoup d'expérience dans les inondations, alors ils s'attendaient plus ou moins à tout ce qui est arrivé. Mais on pense que les gens viendront témoigner beaucoup plus dans les régions de Sainte-Agathe, Brunkild et Grande Pointe.»



photo: Carole Thibeault

Alors que la Commission demande de recevoir copie des déclarations avant la tenue des audiences, Florent Beaudette est les autres commissaires ont accepté des déclarations spontanées à Letellier.

Portés par leur émoi, certains résidants de la région ont néanmoins pris leur courage à deux mains et ont émis leurs commentaires devant la Commission. Les dépositions concernaient principalement le mauvais traitement qu'ont reçu les sinistrés au moment de l'évacuation. «Nous avons été forcés de quitter nos maisons en pleine nuit, a rappelé Georges Bruneau de Saint-Jean-Baptiste. Quant à moi, c'était bien plus dangereux d'être sur l'eau dans des bateaux en pleine noirceur que de rester dans nos maisons!»

Le Winnipégois Ross Hadden était le seul à avoir préparé officiellement une présentation. On se rappellera de cet homme qui, l'hiver dernier, a tenté tant bien que mal de convaincre le gouvernement manitobain d'acheter un aéroglisseur. Selon lui, on pourrait utiliser un tel appareil pour briser la glace sur la rivière Rouge tôt au printemps et ainsi faciliter l'écoulement des eaux.

Mais d'après Larry Whitney du ministères des Ressources naturelles, l'utilisation d'un aéroglisseur pourrait solutionner une partie du problème mais ne pourait pas éviter une inondation à grande échelle.

D'autres résidants ont également questionné les manœuvres du gouvernement pour protéger la vallée et ce, tant pour l'inondation de 1997 que pour les quarante dernières années. Certains ont ramené le vieux projet de dérivation de la Rouge par la rivière Roseau alors que d'autres ont rapporté la déficience de la municipalité de Montcalm qui a conservé son centre de contrôle à Saint-Jean-Baptiste, un endroit inaccessible pendant l'inondation. Un autre encore a souligné le manque de cohésion dans la diffusion de l'information au public au moment de l'évacuation vers Winnipeg: qui avait droit à quoi? où pouvait-on retrouver les services d'urgences? etc.

Une consultation secrète?

Dans un autre ordre d'idées, la Commission a été l'objet de questionnement cette semaine parce qu'elle a rencontré des gens du gouvernement à huis clos, sans laisser la chance au public d'entendre ce que ces personnes ont à dire. D'après Florent Beaudette, ces rencontres avec des représentants de l'Organisation des mesures d'urgence (EMO), du ministère des Ressources naturelles et de la Ville de Winnipeg, avaient pour but de permettre aux commissaires de bien comprendre le fonctionnement technique des systèmes de protection de la capitale tel le canal de dérivation de la Rouge.

«On est critiqué, indique-t-il, mais ce que les journaux ne disent pas, c'est que la Commission a aussi rencontré des groupes de sinistrés. Je crois que certains journalistes se plaisent à glisser des malentendus.»

Le commissaire explique que des audiences réunissant le public et les représentants gouvernementaux risqueraient de dégénérer en confrontations et n'apporteraient rien de clair et précis à la Commission. C'est pourquoi elle préfère des rencontres en privé. «Mais tout ça va être rendu public dans notre rapport, ajoute-t-il. Nous, on ne gagnerait rien à assister à des discussions interminables où tout le monde parle et où on n'entend rien. On l'a d'ailleurs vu quand les gens d'EMO ont tenu leur réunion publique à Sainte-Agathe. Si les gens de cette municipalité et ceux de Ritchot veulent avoir plus de détails, ils ont tout à fait le droit de demander eux-mêmes une rencontre.»

Florent Beaudette ajoute que d'autres rencontres avec plusieurs groupes de tous genres sont prévus dans les mois à venir. Au moment d'aller sous presse, La Liberté n'avait pas encore les résultats de l'audience tenue à Morris le 20 novembre.

Carole THIBEAULT

Commission manitobaine de l'eau

Sainte-Agathe, prête pour le 25

C'est bien armés et en grand nombre que les résidants de Sainte-Agathe entendent recevoir les membres de la Commission manitobaine de l'eau qui s'arrêteront le 25 novembre dans leur communauté dévastée par les inondations du printemps.

Délégué par le Conseil de développement communautaire (CDC) de Sainte-Agathe pour préparer un mémoire, Shaun Crew espère semer le doute chez les commissaires quant aux causes de l'inondation du village.

«J'ai étudié des dizaines de reportages sur l'inondation du printemps, indique le résidant de Sainte-Agathe. J'ai monté un dossier de photographies aériennes, de cartes hydrographiques et d'articles de journaux. J'ai interviewé les résidants de Sainte-Agathe, les gens du ministère des Ressources naturelles et ceux du ministère de la Voirie et des Transports. J'ai parlé aux travailleurs de la construction qui ont érigé la digue de Brunkild et à ceux qui ont coupé les chemins à l'Ouest du village. Et la conclusion que je tire de mes recherches, c'est que le gouvernement du Manitoba n'avait ni l'équipement informatique ni les données pour prévoir adéquatement l'effet de la digue de Brunkild sur le village de Sainte-Agathe. Ils nous ont dit qu'on serait au sec. Mais ils n'en savaient rien parce qu'ils ne se sont jamais donné la peine de faire une étude sur l'impact de Brunkild ni d'étudier l'effet, sur le flot des eaux, des calvettes bloquées par la glace et des chemins coupés.»

Selon Shaun Crew, le ministère des Ressources naturelles ne disposait pas d'informations à jour sur les routes, les calvettes, les lignes de chemin de fer. «Les modèles informatiques utilisés pour prévoir les niveaux de 1997 n'étaient pas à jour et le Ministère ne disposait pas de personnel suffisant pour gérer la crise. Ils avaient accès aux images satellites et aux photographies aériennes. Alors pourquoi n'ont-ils pas été en mesure de voir que Sainte-Agathe allait y goûter? J'espère qu'après ce qui s'est passé ce printemps, ils vont corriger la situation», lance-t-il.

Faisant appel à la loi sur l'accès à l'information, Shaun Crew a pu mettre la main sur certaines cartes et documents montrant les prévisions hydrographiques pour la région. «Mais c'est une vraie blague, s'exclame-t-il. La majorité de ce qu'ils m'ont donné sont des vieux communiqués de presse et des coupures de journaux! Pourquoi n'a-t-on pas accès aux témoignages entiers des experts du gouvernement qui ont commandé la construction de la digue de Brunkild? Que s'est-il dit derrière les portes clauses?»

Le CDC entend également faire une seconde présentation devant la Commission manitobaine de l'eau. Il souhaite que les experts du gouvernement témoignent sous serment et que leurs versions des faits soient rendues publiques. Il soutient également que les membres de la Commission doivent se dissocier davantage du gouvernement manitobain s'ils ne veulent pas que leur rapport termine ses jours aux oubliettes.

Anie CLOUTIER

Le Babillard

LORETTE

➾ Le Comité culturel de Lorette organise deux ***soirées Bière et Saynètes*** les 21 et 22 novembre à la salle paroissiale de Lorette. Billets: 10 $ disponibles auprès de Léona Van Osch 878-2300 ou Priscilla Chadouet 878-2758. ➾ Le 7 décembre à 19 h 30, ne manquez pas le ***concert de Noël*** présenté à l'église Notre-Dame de Lorette. Les billets, au coût de 10 $ sont disponibles en appelant Denise Manaigre au 878-3222.

NORWOOD

➾ ***Vente d'artisanat et spectacle amateur*** le 4 décembre de 18 h 30 à 21 h 30 au Nelson McIntyre Collegiate (188, chemin Saint-Mary's). Entrée gratuite! (237-0219).

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

➾ L'Atelier de la Montagne tiendra sa ***vente annuelle d'artisanat*** à la salle du Centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes le 23 novembre de 11 h 30 à 15 h 30. Un léger repas sera servi par les Filles d'Isabelle. Renseignements: 248-2157. ➾ ***Le Centre d'enfants 1-2-3*** de Notre-Dame-de-Lourdes (qui regroupe la garderie, la prématernelle et le Mini-Franco fun) fera sa grande ouverture le 12 décembre à 11 h. Renseignements: Jacqueline Daoudi au 248-2436.

SAINT-JOSEPH

➾ Le 22 novembre à 20 h, le Mouvement des femmes chrétiennes organise une ***partie de cartes*** à la salle communautaire de Saint-Joseph. Prix à gagner et encans chinois. Admission: 5 $. Bienvenue à tous! (Suzanne Ayotte au 758-3514).

SAINT-BONIFACE

➾ ***La ‹nouvelle› Boutique du CCFM ouvrira ses portes le 22 novembre*** à compter de 12 h. Pour marquer l'occasion, l'administration vous invite à venir profiter de rabais allant de 5 % à 15 % lors de sa grande vente de Noël qui se déroule du 22 au 24 novembre (233-8972). ➾ Le 29 novembre à 18 h au CCFM, Folklorama présente la cinquième édition de ***Folk Arts Council Celebrity & Art Auction*** (982-6210).

SAINT-NORBERT

➾ Ne manquez pas la ***vente annuelle d'artisanat et de pâtisserie de Noël*** au centre communautaire de Saint-Norbert (3450, chemin Pembina) les 22 et 23 novembre à compter de 10 h.

SAINT-VITAL

➾ L'Association des Scouts et Guides de Saint-Vital vous invite à une ***soirée Bingo parents-enfants*** le 21 novembre de 19 h à 21 h au sous-sol de l'église Saint-Eugène. Entrée gratuite! (254-0986 ou 253-1254).

SAINTE-ANNE

➾ Le ***Père Noël*** sera à l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne le 7 décembre (422-9599).

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

➾ Le ***Conseil pour les aînés de Boni-Vital*** est à la recherche de bénévoles pour rendre quelques menus services à des personnes de 55 ans et plus. Pour offrir vos services ou pour obtenir de plus amples renseignements: 255-2061.

BOURSES ET CONCOURS

➾ CKSB lance la deuxième édition de son concours d'écriture radiophonique ***Des Nouvelles sous l'soleil***. L'intrigue des textes soumis ne doit comprendre qu'un seul personnage et se dérouler en été. Cinq textes seront retenus dans chacune des quatres provinces de l'Ouest et diffusées sur les ondes de Radio-Canada en juillet 1998. La date limite d'inscription est le 31 janvier 1998. Pour obtenir un formulaire de participation ou les règlements du concours, contactez Gilles Fréchette au 788-3692. ➾ L'écriture radiophonique vous intéresse? Pensez à soumettre votre candidature pour la ***Bourse Yves-Thériault***. Les dépliants sont disponibles aux bureaux de la Société Radio-Canada. La date limite est le 31 mars 1998.



photo: Hubert Pantel

Une francofamille!

Ils sont venus nombreux le dimanche 16 novembre assister à la distribution annuelle des bourses et subventions de Francofonds. Quelque 76 000 $ ont alors été remis à 26 personnes et 76 organismes.

CAUSERIES ET CONFÉRENCES

➾ Soirée-causerie ayant pour titre ***Les Femmes métisses dans le Nord-Ouest canadien au 19e siècle (entre 1880 et 1910): symboles, mythes et réalités*** avec Diane Payment au Musée de Saint-Boniface (494, avenue Taché) le 27 novembre à 19 h 30 (237-4500 ou 235-0640).

COURS ET ATELIERS

➾ Il y aura un ***atelier de «kardio kix»*** (danse aérobique, kick boxing et technique d'autodéfense) les 26, 27 et 28 novembre entre 19 h et 21 h dans la salle Antoine-Gaborieau du CCFM. Le samedi 29 novembre de 14 h à 16 h, ne manquez pas la ***démonstration d'arts martiaux*** (kung fu avec et sans arme). Coût: 10 $. Les sommes prélevées seront versées à la Fondation rêve d'enfant. Renseignements: Jean-Louis Poissenot: 231-5473.

DE DEUX À VINGT ANS

➾ Jusqu'au 2 décembre, la bibliothèque Louis-Riel (1168, rue Dakota) offre l'***Heure du conte*** pour les enfants âgés de trois à cinq ans tous les mardis à 10 h 30. Inscription obligatoire 986-4576.

PASTORALE

➾ Une ***retraite ayant pour thème: Dieu est-il présent dans la souffrance?*** aura lieu du 21 au 23 novembre à la Villa Maria (100, Place Villa Maria à Saint-Norbert). Le conférencier invité est Alain Dumont. Une offrande de 100 $ par personne sera perçue. Les frais d'inscription sont de 25 $. Renseignements: 269-2114. ➾ Une douzaine d'étudiants du collège Louis-Riel animent une ***série de rencontres mensuelles*** le dernier dimanche de chaque mois. Ces rencontres comportent un volet spirituel et un aspect social. Personnes intéressées, contactez Sylvie Boucher au 237-6557. ➾ L'organisation catholique ***Développement et Paix*** invite toute personne intéressée à une ***retraite animée par Benoît Fortin***, capucin. Cette retraite se tiendra du 12 au 14 décembre à la Maison provinciale des Sœurs Grises (151, rue Despins à Saint-Boniface). Le thème abordé sera: Témoins d'espérance. Un don de 25 $ est suggéré. Renseignements: 237-6438 ou 269-7638. ➾ La prochaine ***Messe jeunesse*** animée par les étudiants du CUSB aura lieu le 14 décembre à 19 h 15 (sœur Norma McDonald au 235-4424).

FUSION DES CAISSES DE LA ROUGE

➾ ***Le Comité pour le fusionnement des caisses de la région de la Rouge invite les membres à des sessions d'information***. Ces sessions auront lieu à 19 h 30, à Saint-Joseph le 24 novembre, à Saint-Adolphe le 25, à Sainte-Agathe-Aubigny le 26, à Saint-Jean-Baptiste le 27, ainsi qu'à Letellier le 1er décembre, à Saint-Malo le 2 et à Saint-Pierre-Jolys le 3 décembre (433-7993).

VERS NOËL

➾ Pluri-elles vous invite à partager la joie de Noël avec une famille francophone moins bien nantie. Les dons de nourriture, de jouets ou d'argent recueillis avant le 15 décembre serviront à la confection de ***paniers de Noël*** (233-1735). ➾ Le 31 décembre à 18 h, rendez-vous à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM pour ***Not'Bye Bye 1997*** avec les 4 Tops. Les billets, au coût de 65 $ sont disponibles en composant le 233-8972.

ATTENTION ARTISTES

➾ **Vous avez en votre possession des artefacts, photographies ou souvenirs de chanteurs franco-manitobains** tels Daniel Lavoie, Marcel Soulodre, Gerry et Ziz ou de Gérald Laroche et vous accepteriez de les donner ou de les prêter dans le but de monter une exposition qui sera présentée dans le cadre de Chant'Ouest 1998? Contactez Stéphane Ritchot au 237-8947. ➾ Vous êtes auteur-compositeur-interprète et vous ***avez des chansons originales à faire connaître? Les organisateur du projet RADO 2 (Regroupement des artistes de l'Ouest) sont à la recherche de candidats***. Vous avez jusqu'au 31 janvier 1998 pour soumettre votre candidature (Normand Dugas au 231-2641).

Sélection recueillie par
Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les standards de l'après-inondation

Les coûts de la protection

Un peu partout dans la vallée de la Rouge, la vie reprend tranquillement son cours normal. Les compensations financières ont été établies et les gens rénovent tant bien que mal leur maison. Mais nombreux sont encore les résidants qui demeurent dans l'incertitude concernant les digues.

C'est le cas par exemple de Suzanne Goyer, Margaret Fletman de Saint-Norbert et Florent Beaudette de Saint-Jean-Baptiste résident sur des lots donnant directement sur la rivière. Cette situation, qui semble bien banale en apparence, représente en fait tout un casse-tête car la proximité de la rive les empêche de se protéger en construisant des digues de terre conventionnelles autour de leur propriété.

La solution proposée par le gouvernement pour contrer ce problème réside en l'érection de digues «structurelles», c'est-à-dire des structures faites d'une base de ciment auxquelles ont ajoute des feuilles de contreplaqué lorsqu'il y a danger d'inondation. «Nous permettons aux sinistrés d'utiliser ce moyen de protection seulement en dernier recours, indique Steve Topping, du ministère des Ressources naturelles. C'est le genre de digues qui doivent être dessinées par des ingénieurs géotechniques.»

Les digues «structurelles» coûtent très cher car les honoraires des ingénieurs s'ajoutent aux coûts de 125 $ pour chaque pied constituant la longueur de la digue. Les frais totaux dépassent rapidement la compensation de 30 000 $ maximale assurée par le Programme de protection des inondations. De plus, plusieurs des résidants qui habitent près de la rivière doivent aussi investir pour stabiliser les berges, ce qui n'est pas non plus remboursé par le Programme.

«Avec l'argent que nous avons investi pour reconstruire la maison, on ne sait pas si on peut s'endetter davantage pour faire une digue «structurelle», indique Margaret Fletman. Le pire c'est que nous avons déjà une digue en terre autour de la maison! Mais elle ne répond pas aux nouveaux standards, de 1997 plus deux pieds. Je crois que ce standard est beaucoup trop haut. C'est grotesque.»

Pour la plupart des gens, les standards imposés par le gouvernement sont effectivement exagérés. C'est ce que pense Florent Beaudette, qui refuse de bloquer sa vue sur l'extérieur avec la base de sa digue «structurelle». Résultat: il est inadmissible au Programme de protection contre les inondations. «Je m'imagine mal vivre dans une maison d'où on voit seulement une digue quand on regarde dehors, souligne-t-il. En plus, ça va faire perdre de la valeur à ma propriété.»

Les maisons ont moins de valeur

Ailleurs dans la vallée, des maisons sont entièrement cachées par les digues de terre alors que d'autres se sont retrouvées juchées sur de hautes buttes. D'après l'agent d'immeuble Ron Lécuyer, ces anomalies du paysage font en effet perdre de la valeur aux maisons. «Les propriétés avec une grande digue qui permet de voir plus loin ont perdu moins de valeur, explique-t-il. Je crois que les maisons qui sont situées sur des buttes valent plus que celles qui sont dans des trous. C'est une question de psychologie. Les gens aiment pouvoir regarder au loin.»

Cependant, Ron Lécuyer estime que la valeur des propriétés, qui a baissé de 10 à 20 % à la suite des inondations, remontera avec le temps. «Les gens oublient rapidement les désastres», dit-il.

Pour sa part, Émilie Boille-Bissonnette de Grande Pointe demeure optimiste quant à la valeur marchande de sa résidence qui vient tout juste d'être rénovée. «Je ne voudrais certainement pas la vendre cette année, concède-t-elle. Mais je crois que c'est encore un très bel endroit.»

À Grande Pointe comme à Sainte-Agathe, on attend toujours une décision gouvernementale concernant la construction d'une digue périphérique. «On ne sait pas quoi faire, signale Émilie Boille-Bissonnette. S'ils érigent une digue autour de Grande Pointe, on n'a pas besoin d'en construire une autour de la maison. Mais on ne sait pas encore ce qui va arriver.»

Carole THIBEAULT

1,2 million $ pour la CPF

Valoriser le rôle des parents

L'association Canadian Parents for French (CPF) vient de signer, le 15 novembre, une entente avec le ministère du Patrimoine canadien lui assurant une enveloppe budgétaire de 1, 2 million $ répartie sur quatre ans.

La Commission nationale des parents francophones (CNPF) réclame depuis des années un financement plus juste pour l'éducation des francophones en milieu minoritaire. Mais pour son directeur, Armand Bédard, l'entente n'est pas un signe de favoritisme de la part du gouvernement canadien. «La CNPF tire son financement d'une entente Canada-organismes signée il y a trois ans entre le fédéral et les associations nationales francophones. La CPF ne fait pas partie de cette entente. Il est donc normal qu'elle négocie ainsi son budget de fonctionnement.»

Cependant, pour la directrice de la Fédération provinciale des comités de parents, Hélène D'Auteuil, la nouvelle est lourde de sens. «Depuis l'implantation de la gestion scolaire, les organisations de parents au pays ont de plus en plus de difficultés à obtenir des fonds. En accordant un tel financement à la CPF, la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, reconnait l'importance du rôle des parents dans l'enseignement. Et si elle valorise l'apport des parents de la majorité, elle peut certainement valoriser celui des parents de la minorité.»

A. C.



Encouragez nos annonceurs!

Seconde tentative de Suzanne Tremblay

Riel de retour en Chambre

Le 16 novembre pourrait être déclaré «Jour de Louis Riel» pour l'ensemble du Canada. C'est du moins ce que propose la députée bloquiste de Rimouski-Mitis, Suzanne Tremblay.

Déposée en première lecture le 26 septembre 1997, le projet de loi C-213 vise également à annuler la déclaration de culpabilité pour haute trahison prononcée contre Louis Riel le 1er août 1885. Un projet de loi similaire, baptisé C-297, avait été proposé l'an dernier par la députée de Rimouski-Mitis, mais avait été rejeté en Chambre.

Le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, qui avait voté en faveur du projet C-297, souligne que plusieurs formations politiques ont tenté, sans succès, de faire adopter un tel projet de loi. «Une grande majorité de députés s'entendent pour dire qu'il faut faire quelque chose, mais quoi? Voilà la question.»

Comme le fait remarquer le député de Saint-Boniface, le peuple métis s'était lui-même prononcé contre le dernier projet de loi annulant la culpabilité de Louis Riel. «Je ne veux pas parler pour eux, mais ce que je comprends c'est qu'ils ne veulent pas entendre parler de pardon parce que selon eux, Louis Riel n'a jamais été coupable de trahison. Mais on ne peut pas réécrire l'histoire! On ne peux pas effacer le fait qu'il ait été condamné. Et pourtant, nous devons trouver un vocabulaire qui soit à la fois acceptable pour les Métis, les membres du gouvernement et les juristes.»

Parce qu'il s'agit d'un projet de loi privé, il ne peut être discuté en Chambre que s'il est pigé au sort. Une autre solution serait qu'il soit repris par le gouvernement libéral, une hypothèse qui n'est pas entièrement irréaliste, confie Ronald Duhamel.

Anie CLOUTIER

21 novembre 1997

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

La SFM reçoit un prix d'excellence d'Industrie Canada pour son site Internet et ses efforts de sensibilisation

Le jeudi 13 novembre dernier, la SFM, Solutions Internet, le Collège Louis-Riel et Momentum Software ont été reconnus «champions» de l'Inforoute dans le cadre d'une journée d'excellence organisée par Industrie Canada. Les certificats de reconnaissance ont été remis par le secrétaire d'État au développement économique de l'Ouest (DÉO), Ronald Duhamel, pendant une cérémonie au Club La Vérendrye. La SFM a reçu un prix dans la catégorie de la contribution des organismes communautaires.



Le prix vient reconnaître le travail de la SFM dans la mise sur pied du site de la communauté franco-manitobaine. Le site était initialement une collaboration entre le Collège Louis-Riel et Solutions Internet. Depuis mars 1996, la SFM travaille à créer une présence franco-manitobaine sur Internet grâce au site. On y trouve une version virtuelle de l'Annuaire des services en français avec trois façons d'effectuer des recherches d'information, les pages d'accueil d'une trentaine d'organismes et d'une quarantaine d'entreprises francophones reliées à l'annuaire, la vidéo électronique *Le Manitoba français : une francophonie au coeur de l'Amérique* et d'autres liens intéressants.

VISITEZ VOTRE SITE INTERNET!
Adresse du site Internet de la communauté franco-manitobaine
www.franco-manitobain.org
Passez nous voir!

En moyenne, plus de 5 000 personnes visitent le site de la communauté franco-manitobaine à tous les mois. En grande majorité, les statistiques démontrent que les visiteurs sont Canadiens, Américains Européens et francophones de partout dans le monde. D'autres activités sont prévues sur le site telles que, des services d'emplois, des services pour les jeunes et les aînés et d'autres pages d'accueil pour les associations et organismes franco-manitobains.

Préparez-vous pour les audiences provinciales sur les recommandations de Calgary!

Les résultats de la Conférence de Calgary ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Les premiers ministres provinciaux suggèrent que le Québec est *unique mais égal* sans toutefois présenter des concessions ou des privilèges. La déclaration en sept points présentée après la conférence du 14 septembre dernier a été critiquée. Plusieurs affirment qu'il n'y a rien de nouveau dans cette entente pour le Québec, ni pour le renouvellement du Canada.

Le Premier ministre Filmon a indiqué que de nouvelles consultations publiques sur l'unité nationale auront lieu sous peu. Ces audiences sont prévues pour le mois de janvier. Monsieur Wally Fox-Decent, président et vétéran de deux comités consultatifs provinciaux sur l'unité nationale, prendra la route pour sonder l'opinion publique sur les résultats de la Conférence de Calgary. La SFM compte participer à ce processus et présenter des idées constructives pour aider au renouvellement du fédéralisme canadien. Nous voulons aussi recueillir vos idées et vos suggestions. N'hésitez pas à nous contacter à la SFM pour discuter des résultats de la Conférence de Calgary. Vous pouvez nous rejoindre au 233-4915 ou au 1-800-665-4443. Vous pouvez aussi nous envoyer des messages par courrier électronique au *sfm@franco-manitobain.org*.

La SFM visite le service d'urgence 911 de la Ville de Winnipeg.

Le 14 novembre dernier, des représentants de la SFM se sont rendus au centre d'appel du service d'urgence 911 de la Ville de Winnipeg pour comprendre son fonctionnement. Pendant plus de trois heures, les représentants de la SFM ont pu voir et écouter les opérateurs/trices 911 en action lors des appels de détresse. La SFM a pu constater qu'il y avait une capacité bilingue employée au centre tel que mis en place par le Service policier de la Ville de Winnipeg. Cette visite fait suite aux rencontres qui ont eues lieu entre la SFM et le Service policier pour améliorer la prestation des services en français auprès de la Ville de Winnipeg.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

Momentum Software et OpTx

Une alliance prolifique

L'entreprise de Saint-Boniface Momentum Software a conclu la semaine dernière une alliance qui lui permettra d'ouvrir ses horizons dans le domaine de l'informatisation des centres de soins de santé au pays et à l'étranger. En effet, Momentum Software, qui se spécialise dans les logiciels de gestion financière et diététique, s'est associée avec une autre compagnie de Winnipeg appelée OpTx qui, elle, fabrique des logiciels de gestion clinique.

«Cette alliance va nous permettre d'offrir une ligne complète de produits, explique le président de Momentum Software, Charles Laflèche. On va enfin pouvoir faire le lien entre l'aspect clinique et financier. Par exemple, il n'y a pas encore de logiciel capable de calculer exactement les dépenses par lit. Maintenant, on va pouvoir le faire. On va pouvoir éliminer beaucoup de paperasserie dans les institutions de santé.»



photo: Carole Thibeault

Charles Laflèche lors de l'annonce de la nouvelle alliance entre Momentum Software et OpTx, le 14 novembre, au Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface.

Le nouveau système intégré de logiciels offerts par Momentum Software s'adresse principalement aux administrateurs, aux médecins et au personnel des institutions de santé. «On va pouvoir établir un plan de traitement pour chaque patient, continue Charles Laflèche. C'est certain que ça fait un peu peur, mais ça va permettre aux infirmières de consacrer plus de temps à leurs patients.»

Déjà, Momentum Software et OpTx visent des ventes allant de 30 millions $ à 50 millions $ sur le marché nord-américain, un marché dont Charles Laflèche estime le potentiel à plus de 100 millions $. Ce marché est principalement composé de petites institutions de santé telles les foyers pour personnes âgées et les cliniques plutôt que les grands hôpitaux.

Pour l'instant, les deux entreprises travaillent à assurer la compatibilité de leurs logiciels. Pour ce faire, elles investiront entre 500 000 $ et 700 000 $ et augmenteront de 50 personnes leur personnel qui se chiffre déjà à plus de 120 employés.

Carole THIBEAULT

Industrie porcine

Les Vielfaure passent à 8

Il était une fois 5 700 mamans cochons qui étaient bien gardées dans une porcherie de La Broquerie... 5 700, dites-vous? Hé oui! C'est ce nombre qu'a atteint la ferme des frères Vielfaure l'été dernier, alors qu'ils ont entrepris l'agrandissement de leur porcherie!

«Quand toute la construction sera finie à l'hiver, explique l'un des propriétaires, Claude Vielfaure, nous aurons une grande étable pour les mères et huit petites pour les bébés. Avant, on changeait les petits de place dans l'étable. Mais là, on va pouvoir carrément les sortir. D'après les dernières recherches, il paraît qu'il y a moins de maladie quand les petits cochons sont envelés tôt à leur mère.»

En fait, les frères Vielfaure profitent d'une industrie porcine en pleine expansion au Manitoba. Leur porcherie, lorsque le projet d'agrandissement sera terminé, aura plus que doublé sa production en trois ans. En tout, la surface d'exploitation de la ferme atteindra les 140 000 pieds carrés. «On n'est pas des gars qui aiment rester à rien faire, ajoute Claude Vielfaure. L'industrie est prospère et nous, il faut que ça grouille!»

L'expansion de la ferme fera passer les ventes annuelles de trois millions $ à sept millions $. Mais encore plus, elle permet à vingt personnes de venir s'ajouter au personnel comptant déjà une trentaine d'employés. «Tout ça, c'est certainement positif pour La Broquerie, ajoute-t-il encore. En plus, on essaie d'employer des gens d'ici, même si c'est pas toujours évident.»

Mais l'agrandissement de la ferme Vielfaure aura-t-il attiré un tolé de protestations comme le nouveau projet de porcherie dans la municipalité de Sainte-Anne? «On n'a pas eu trop d'opposition, répond Claude Vielfaure. L'important, c'est de trouver un bon terrain. Le secret, c'est qu'il faut éduquer les gens sur le genre d'activités qu'on fait. Il faut faire attention à ceux qui font parfois peur pour rien.»

Carole THIBEAULT

Malgré les inondations

Montcalm a gardé la tête hors de l'eau

En service depuis deux ans à peine, le restaurant du Vieux couvent de Saint-Jean-Baptiste s'est bien tiré du ralentissement économique provoqué par l'inondation du siècle. Comme la plupart des commerces et des entreprises de la municipalité de Montcalm, il a réussi à garder la tête hors de l'eau malgré cette année difficile. Mais les répercussions directes de l'inondation mises à part, la petite municipalité connaît actuellement un développement économique très dynamique, estime l'agent de la Société de développement communautaire de Montcalm, Philippe Sabourin.

«C'est certain qu'on n'a pas fait autant d'argent, parce qu'on a manqué deux mois d'ouverture dès le départ à cause de l'inondation comme telle, explique la propriétaire du Vieux couvent, Pat Ryan-Dorn. On a reçu beaucoup moins de touristes des États-Unis que l'an passé. Les Américains achètent beaucoup d'antiquités, alors ça fait une différence. Mais quand même, il se fait de plus en plus de bouche à oreille et on a reçu beaucoup plus de gens de Winnipeg et des alentours dans notre salon de thé.»

D'après Philippe Sabourin, le tourisme a probablement été le secteur le plus durement touché par le désastre printanier. «Le musée de Saint-Joseph, les restaurants et les motels ont accueilli beaucoup moins de gens que d'habitude, constate-t-il. C'est dû au fait qu'on reçoit beaucoup de touristes des Dakota du Nord et du Sud. Mais cette année, ils étaient aussi pris que nous avec les inondations. Il y a aussi le fait que l'autoroute 75 a été fermée pendant longtemps...»

Selon l'agent de développement économique, le ralentissement du traffic sur la 75 a également eu un impact sur les autres entreprises de la région. «Elles ont aussi connu des pertes de revenus pendant un mois et demi, presque deux mois, sans compter les coûts reliés au déménagement pour celles qui ont dû s'installer ailleurs. Mais à part ça, elles continuent à bien fonctionner.»

Le plus grand effet négatif de l'inondation, estime Philippe Sabourin, consiste en la mise de côté du projet d'établissement d'un centre d'appels. «Ça n'a pas marché parce qu'il y a eu un manque au niveau de l'effort communautaire. Mais l'idée n'est pas morte. On est toujours à la recherche de partenaires pour remettre le projet sur pied. S'il y avait des compagnies intéressées, on serait prêt à entreprendre des pourparlers.»

Parmi les rares effets positifs de l'inondation, Philippe Sabourin rapporte l'augmentation des besoins dans le domaine de la construction et de la rénovation, ce qui a évidemment ravigoter l'industrie. «Certains contracteurs pensent même doubler leur main-d'œuvre pour l'an prochain», ajoute-il.

Pour sa part, Claude Goulet de Goulet Woodworking n'est pas aussi optimiste. «L'inondation ne m'a pas apporté grand-chose, souligne-t-il. Si j'ai fait 1 000 $ de revenus provenant directement de l'inondation cet été, c'est beau. C'est sûr que j'ai quelques contrats de signés pour l'année prochaine. Mais avec tous les coûts que la "business" implique, je ne suis même pas certain que je vais continuer.»

Parmi les autres grands projets attendus dans la municipalité cette année, mentionnons la construction d'un élévateur à grain près de Letellier, qui sera l'un des plus gros au Manitoba et dont l'ouverture est prévue pour juillet 1998. La compagnie Miller Environnmental prévoit également l'expansion de son usine de traitement de déchet dangereux.

«Il ne faut pas oublier non plus que nous sommes les champions de l'agriculture, continue fièrement Philippe Sabourin. Nous avons plusieurs entreprises reconnues pour le nettoyage et l'exportation des cultures spéciales. Ces entreprises embauchent au moins une centaine d'employés et réalisent des exportations dépassant facilement les 100 millions $ par année!»

Enfin, Philippe Sabourin croit que la création en 1995 de la Société de développement communautaire de Montcalm a ragaillardi les développement économique dans la municipalité. Il explique que la Société a permis une plus grande concertation entre les entrepreneurs et la communauté. La définition d'une vision commune a d'ailleurs mené au développement d'un plan de marketing pour la municipalité, un projet qui devrait voir le jour sous peu.

Carole THIBEAULT

Retour à la normalité à Sainte-Agathe

Une année mouvementée pour le CDC

L'implantation d'un parc d'industries légères et l'établissement de nouveaux lots résidentiels sont depuis quelques années les principaux dossiers menés par le Conseil de développement communautaire (CDC) de Sainte-Agathe. Mais les inondations du printemps ont autrement modifié le rôle et les priorités du CDC qui a tenu, le 18 novembre, son assemblée générale annuelle.

Les entreprises de Sainte-Agathe, lourdement affectées par les inondations, ont pour la plupart repris la voie de la normalité, en partie grâce au programme d'aide de Diversification économique de l'Ouest, indique le président du CDC, Jeannot Robert. La nouvelle coordonnatrice du CDC, Thérèse Dorge, prévoit cependant réaliser un blitz auprès des entreprises de la région afin de les informer des différents programmes d'aide toujours à leur disposition.

Le moral des résidants n'a pas été oublié. La tenue de la journée Cheyenne et la célébration Merci Sainte-Agathe, qui ont reçu une aide financière de Développement des ressources humaines Canada et du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, ont aussi largement contribué au retour à la normale.

Les inondations ont cependant retardé plusieurs projets de développement économique et communautaire, note Jeannot Robert. C'est en effet au CDC qu'est revenu la tâche de veiller à la reconstruction et au nettoyage du village sinistré, de prendre part au Comité d'étude pour la planification de la construction de la nouvelle digue, de préparer un mémoire pour la Commission manitobaine de l'eau et de recueillir les dons provenant des quatre coins du pays.

Sans digue, rien ne bouge

«Notre planification stratégique, baptisée Vision 2000, comprend l'implantation d'un parc industriel de l'autre côté de la route 75», rappelle Jeannot Robert. Une usine de transformation du canola, Canadian Agra, y est déjà installée et l'an dernier, Sainte-Agathe a reçu un appui de 1,9 million $ du Fonds d'adaptation pour le transport du grain en vue d'améliorer le système d'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées et l'infrastructure routière. Le projet devrait attirer de nouveaux résidants à Sainte-Agathe, d'où la nécessité de développer des lots résidentiels.

«Mais avant de mettre le projet en branle, il faut être certain que le tracé de la prochaine digue tienne compte de nos priorités», ajoute Jeannot Robert. Ce tracé devrait longer la rivière à l'est du village puis piquer vers l'ouest et traverser la route 75 pour englober le parc industriel, précise-t-il. «On va devoir refaire la rue principale pour accommoder la digue, continue-t-il. On est chanceux parce qu'on peut réduire le terre-plein et rapprocher les propriétés du côté est.»

Le CDC a également mis sur pied un fonds spécial pour recueillir les quelque 80 000 $ de dons reçus pour les résidants de Sainte-Agathe. Ces fonds pourraient être versés dans des projets communautaires tels la remise à neuf du terrain de jeu au nord du village, l'aménagement paysager de la rue principale ou la rénovation du centre communautaire. Les résidants de Sainte-Agathe seront d'ailleurs appelés d'ici quelques jours à se prononcer sur l'emploi de ces fonds.

L'assemblée générale annuelle du CDC de Sainte-Agathe a par ailleurs permis d'élire un nouveau conseil d'administration composé des personnes suivantes: Jeannot Robert, Guy Gagnon, Shaun Crew, Eugène Lemoine, Robert Newman, Louis Robert et Guy Chateau.

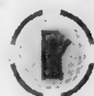
Anie CLOUTIER


photo: Anie Cloutier

Le secrétaire, Guy Gagnon, le président, Jeannot Robert et la nouvelle coordonnatrice du CDC de Sainte-Agathe, Thérèse Dorge.

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

La voix des affaires



Quand le CDÉM a décidé de traiter en priorité le développement d'industries de valeur ajoutée dans le secteur de l'agro-alimentaire, il s'est trouvé devant un vaste champ rempli de possibilités. Mais où défricher?

Responsable du dossier au CDÉM, Louis Tétrault explique qu'on a d'abord confié à la firme de François Catellier, Golden Meadow Entreprise, le mandat de dresser un inventaire des possibilités de chacune des communautés membres du CDÉM.

De Saint-Jean-Baptiste à Sainte-Anne-des-Chênes, de Saint-Laurent à Saint-Malo, de Saint-Claude à La Broquerie, les communautés ont en place des structures, des expertises, des entreprises diversifiées, sans compter les particularités du sol et du climat qui dictent souvent aux producteurs agricoles leur décision de planter de la luzerne plutôt que des pois.

PARTIR DES PROJETS DES COMMUNAUTÉS

«En dressant notre inventaire, raconte Louis Tétrault, on a parlé aux gens pour savoir quels projets étaient dans l'air chez eux depuis un certain temps. On voulait avoir une bonne idée des besoins réels et des désirs des entrepreneurs en terme de développement. On s'est rendu compte que les fermiers étaient très sensibilisés à la nécessité d'investir dans des projets qui ajoutent de la valeur à leur production agricole.»

Et des projets, ils en ont trouvé: ici on aimerait attirer une usine de fractionnement d'oeufs et développer des produits alimentaires à base de poulets. Là, on veut développer pour le marché des tracteurs du carburant biologique fait à base d'huile de lin ou de canola. Dans le sud de la province, des agriculteurs songent à ouvrir une station de stockage du foin et de la paille, en raison de la forte demande américaine pour ces produits. Et ça, c'est sans compter les possibilités offertes par la seule industrie du porc, en pleine expansion au Manitoba.

Parmi les projets identifiés, le CDÉM en a retenu qui présentaient dès à présent des possibilités concrètes de réalisation. À Saint-Malo, l'idée d'ouvrir un abattoir mijote depuis longtemps et des investisseurs sont prêts à étudier sérieusement le marché. C'est pourquoi le CDÉM se donne un an pour aider cette région à faire avancer ce projet. «On sait aussi qu'il y a une demande pour un abattoir mobile qui pourrait aller dans les localités où se fait l'élevage du bison, de l'émeu, de l'autruche ou du sanglier», précise Louis Tétrault.

POUR UN DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

L'étude de François Catellier souligne par ailleurs les avantages que pourraient retirer les régions si elles travaillaient ensemble à la réalisation de plans de développement intégrés. L'industrie du porc offre à cet égard des possibilités intéressantes. Louis Tétrault estime qu'autour d'un projet d'abattoir à Saint-Malo pourraient ainsi se greffer des commerces connexes: l'abattoir offrirait des débouchés pour de nouveaux producteurs de porc, intervenant à divers endroits de la chaîne de production (pouponnière, élevage des porcelets, etc.). À l'autre extrémité, la viande abattue pourrait être vendue à des charcuteries spécialisée de Sainte-Anne ou Saint-Pierre, sans compter les marchés étrangers.

«Imaginons qu'on peut lui assurer un approvisionnement de cochons de la meilleure qualité provenant des porcheries de la chaîne, l'abattoir fournirait alors ses clients et les charcuteries locales en produits haut de gamme. En bout de ligne, on pourrait aposer à toutes ces marchandises un sceau de qualité reflétant les municipalités bilingues du Manitoba. Et on mettrait beaucoup de monde au travail!», explique Louis Tétrault.

D'ici les 12 prochains mois, plusieurs projets seront menés de front dans le domaine de l'agro-alimentaire: en plus de l'abattoir de Saint-Malo et d'un abattoir mobile, on parle d'aider des entrepreneurs de Saint-Léon à mettre sur pied une usine de production de bio-diésel. Enfin, le CDÉM s'emploiera à lancer une campagne de promotion.

«Pour qu'un projet voit le jour, rappelle Louis Tétrault, il faut qu'il y ait dans la localité un leader prêt à le mener à bien. Notre rôle en est un de soutien technique. On aide les gens à trouver les subventions, à faire des études de marché. Mais on ne prend pas la place des entrepreneurs.»

Saint-Laurent

De l'isolement au développement

«Saint-Laurent a été le grand oublié de l'histoire et ce, pour des raisons historiques et politiques», affirme Louis Allain, membre du tout nouveau Conseil de développement communautaire (CDC) de Saint-Laurent. «Tout nous a toujours passé par-dessus la tête, un peu parce que dans le passé, la communauté misait sur les infrastructures comme la construction de routes et de "calvettes", mais un peu aussi à cause des tensions historiques entre Métis et Français.»

Mais cette quarantaine forcée, concède-t-il, a permis à la région de conserver intacte ses lacs, forêts, herbes hautes et autres ressources naturelles prisées des touristes européens et "écologiques". Le potentiel est là, croit d'ailleurs le conseiller et membre du CDC, Marc Chartrand. Déjà, la population du village de 1 000 habitants gonfle à plus de 3 000 pendant la saison estivale, souligne-t-il. «Nous avons l'avantage d'un territoire vierge, indique pour sa part Louis Allain. Nous sommes situés à seulement 45 minutes de Winnipeg, et nous avons un groupe de gens qui, pour la première fois, veulent développer la région.»

Né à la suite d'une table de concertation tenue il y a deux ans à Saint-Laurent, le CDC a pour mandat de développer les domaines qualifiés de prioritaires par la communauté. Outre la promotion du tourisme, le CDC veut permettre la construction d'un foyer pour personnes âgées, la valorisation de la culture métisse, l'implantation de nouveaux commerces et services et la mise en place de panneaux bilingues à l'entrée et à la sortie du village.

«L'arrivée de la gestion scolaire a permis à la communauté de prendre en charge son avenir, fait remarquer Louis Allain qui est également le directeur de l'école Aurèle-Lemoine. Mais, elle doit maintenant s'assurer un espace socio-économique favorable à son épanouissement et non seulement à sa survie.» Et pour Saint-Laurent, le développement économique est intimement lié au tourisme, croient les membres du CDC.



photo: Anie Cloutier

Membre depuis à peine un an du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Saint-Laurent en récolte déjà les premiers fruits. «Ils ont les personnes-ressources qui sont en mesure de nous faciliter l'accès aux fonds et aux ressources humaines», indique Louis Allain.

La communauté s'est dotée il y a deux ans d'une salle communautaire et d'une salle paroissiale afin d'être en mesure de recevoir des groupes d'envergure. Elle accueillera d'ailleurs en mars les élèves de la 9e et de la 10e année de la Division scolaire franco-manitobaine lors de la deuxième édition de Francofroid, le pendant hivernal de Fau's'connaître.

Le nouveau terrain de golf Manipago doit voir le jour à l'été 1998, le gîte du passant Echo Bay a ouvert ses portes il y a un an, en même temps que le centre de curling, et des plans sont en marche pour le développement de deux plages publiques sur le lac Manitoba. L'organisme Canards Illimités prévoit établir un sanctuaire d'oiseaux aux environs de Saint-Laurent et la Manitoba Wildlife Federation caresse un projet de chasse et pêche dans la région. «La pèche sur la glace est une industrie importante à Saint-Laurent, indique Louis Allain. On aimerait d'ailleurs développer la pisciculture dans la région. Cette industrie aiderait au repeuplement du lac en poissons et donc à attirer les pêcheurs sportifs ainsi qu'à fournir une solution de recharge aux pêcheurs commerciaux.»

La création d'un musée est également à l'étude, précise Louis Allain. «Ce ne sera pas un musée traditionnel, indique-t-il. Mais un musée vivant, éducatif et axé sur la culture métisse. Un peu comme ce qu'on peut retrouver à Batoche où Duck Lake en Saskatchewan. Nos aînés ont des choses à raconter sur l'histoire des Métis. Ils ont une richesse à transmettre. Peut-être qu'on pourrait utiliser cette tradition orale pour éduquer les gens? C'est un concept qui attire beaucoup les touristes européens.» L'héritage métis de Saint-Laurent, qui a longtemps tenu la communauté à l'écart, se révèle donc «une véritable mine d'or», conclut Louis Allain.

Anie CLOUTIER

Bureaux bilingues du gouvernement fédéral

Les compressions frappent là aussi

Les compressions budgétaires au gouvernement fédéral ont eu pour effet de réduire de façon importante le nombre de bureaux fédéraux désignés bilingues au pays.

Le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, prépare actuellement une étude qui devrait démontrer que les mesures d'austérité imposées par Ottawa ont bel et bien eu un impact négatif pour les communautés minoritaires.

Le Commissariat a déjà enquêté au Yukon, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et à l'Ile-du-Prince-Édouard et il s'apprête à le faire dans les autres provinces. Les résultats devraient être publiés cet hiver.

Lors de sa comparution devant le Comité mixte des langues officielles, M. Goldbloom a indiqué qu'il y avait èu «une diminution de l'engagement» du gouvernement fédéral à l'endroit des minorités francophones.

Yves LUSIGNAN, APF



ATELIERS D'INFORMATION

CONFÉRENCIÈRE: Michelle Smith

Consultante en planification financière

SUJET: C'est quoi un FERR (RRIF)? Comment ça marche? Comment on s'y prend?

Lorette: le 2 décembre de 15 h à 16 h • Club Les Blés d'Or
Parc Windsor: le 26 novembre de 13 h 30 à 15 h • Club Vive la Joie
906, chemin Cottonwood, salle 2224
Saint-Boniface: le 1er décembre de 13 h 30 à 15 h • Club Éclipse
255, avenue de la Cathédrale

Ces trois ateliers s'adressent aux gens qui auront à transformer leur REER en FERR (RRIF) prochainement.
Tous sont les bienvenus et l'entrée est gratuite.

SUJET: Les éléments de base d'une bonne planification financière.

Saint-Léon: le 1er décembre • Salle Simon Nivon
18 h 45: en français • 20 h 15: en anglais

Cet atelier s'adresse à tous ceux et celles qui veulent en savoir plus long sur les investissements, les REER, les FERR, les fonds mutuels, les rentes, etc…
Tous sont les bienvenus et l'entrée est gratuite.



Services financiers
Impériale

775-6180



photo: Marc-Éric Bouchard

Les champions!

Industrie Canada a reconnu l'apport d'entreprises et d'organismes de Saint-Boniface à l'autoroute électronique. Alexis Bertrand a reçu un certificat au nom du collège Louis-Riel. Charles Laflèche de Momentum Software, Daniel Boucher de la Société franco-manitobaine et Grégory Luneau de Solutions Internet ont aussi été honorés par le secrétaire d'État à la Diversification économique de l'Ouest, Ronald Duhamel.

AVIS IMPORTANT

Le nouvel annuaire régional provincial a récemment été livré dans votre communauté.

Si vous n'avez pas reçu votre copie de l'annuaire, ou si vous avez besoin de copies supplémentaires, veuillez vous rendre à l'une des entreprises suivantes :

Alexander	Klassen's Food Mart	**Powerview**	Riverview Self Serve
Aubigny	Caisse popualire de Sainte-Agathe/ Aubigny	**Richer**	Burnell's Food Plus
		Saint-Adolphe	A & D Groceries
Brandon	Petro Canada	**Saint-Claude**	St. Claude Foods
	Petro Canada – Southend Certigarde	**Saint-Eustache**	Magasin Beaudin
	Petro Canada – Victoria Service	**Saint-François-Xavier**	Jones Campground Harvest Fuel Station
	Petro Canada – Westend Car Wash		
	Petro Canada – North Hill	**Saint-François-Xavier**	La Caisse populaire
Bruxelles	Marginet's Grocery & Hardware	**Saint-Georges**	Caisse populaire de Saint-Georges
Beausejour	Beausejour Homme Hardware	**Saint-Jean-Baptiste**	Sun Valley Co-op
Dauphin	MTS Phone Centre	**Saint-Joseph**	Coopérative de Saint-Joseph
Deleau	Deleau General Store	**Saint-Laurent**	Colliou's General Store
Élie	Caisse populaire	**Saint-Lazare**	Vanguard Credit Union
Haywood	Haywood Grocery Store	**Saint-Léon**	Bureau de poste de Saint-Léon
Île-des-Chênes	Île-des-Chênes Motor Hotel	**Saint-Malo**	Coopérative Industrielle de Saint-Malo
Justice	W. Bieganski		
La Broquerie	La Broquerie Lumber	**Saint-Pierre-Jolys**	Pharmacie Saint-Pierre Pharmacy
La Salle	Caisse populaire de La Salle	**Sainte-Agathe**	Caisse populaire
Lac du Bonnet	Allan Holm Agencies	**Sainte-Anne**	C & E Video & Confectionary
Laurier	Molgat Shopping Centre – Your Home Hardware Store	**Sainte-Rose**	Ste. Rose Appliance
		Shilo	Shilo Inn Motel
Letellier	Gallant's Fine Foods	**Somerset**	Somerset Lucky Dollar Store
Lorette	Lorette IGA	**Souris**	Whitfield Drugs
Mariapolis	Mariapolis Co-op	**Southport**	Kae's Place
Marquette	Sveinson General Store	**Steinbach**	Town Square Stationery
Morden	IGA Morden	**Swan River**	Scales Drug Store
Morris	Mid Town Shell	**Swan River**	MTS Phone Centre
Notre-Dame-de-Lourdes	Foidart Mini Stop	**The Pas**	MTS Phone Centre
Pinawa	Northern Store	**Winkler**	Penner Foods
Pine Falls	Midway Foods Ltd.	**Woodridge**	Woodridge General Store
Portage-la-Prairie	MTS Phone Centre		

Veuillez soit déposer vos annuaires périmés à l'un des sites ci-dessus, ou contacter le dépôt de recyclage de votre coin.

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer, à frais virés, le 941-7681 (à Winnipeg). Pour un service en français, veuillez composer le 1-800-255-6687.

MTS Advanced





est à la recherche de

personnes intéressées à travailler à temps plein et à temps partiel

Tâches :

- serveurs/serveuses restaurant, bar, etc;
- aides au service.

Exigences :

- connaissance des deux langues officielles;
- flexibilité et bonne volonté;
- aimer travailler avec le public.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae **avant le 28 novembre 1997** à:

L'Assistante gérante
Le Café Jardin
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'une personne pour combler le poste
de technicien ou technicienne en audiovisuel

Nature de la fonction :

- Le technicien ou la technicienne des services audiovisuels répond aux besoins de l'ensemble des activités qui se rattachent à l'application et à l'implantation des technologies audiovisuelles requises. Il ou elle fournit un service d'appui à l'enseignement et aux autres activités organisées par ou pour le Collège.

Qualifications :

- certificat ou diplôme en technique électronique (ou l'équivalent);
- expérience dans la réparation et de l'implantation des technologies audiovisuelles requises;
- maîtrise du français à l'oral et à l'écrit;
- sens de l'organisation et esprit d'équipe;
- connaissance du milieu postsecondaire.

Rémunération :

- Le salaire sera déterminé en fonction des qualifications et de l'expérience.

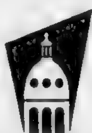
Durée du contrat :

- Contrat d'un an – renouvellement conditionnel au financement.

Entrée en fonction : Le 5 janvier 1998.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir un curriculum vitae au plus tard le 28 novembre 1997 à :

Monsieur Marcel Boulet, directeur de la bibliothèque



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 233-9472

www.ustboniface.mb.ca

Le Conseil d'administration de

FRANCOFOND$

est à la recherche de candidat(e)s susceptibles à remplir la fonction de
directeur(trice) général(e)

Ceci est un poste de trois jour par semaine.

Description de tâches :

- responsable devant le conseil d'administration de la gestion, des programmes et des budgets de Francofonds;
- responsable de la campagne annuelle de collecte de fonds;
- responsable de la distribution des subventions et des bourses d'études.

Qualifications requises :

- bonne connaissance de la communauté francophone;
- expérience administrative;
- bonne communication orale et écrite en français;
- esprit d'initiative et de créativité;
- connaissances en informatique.

Entrée en fonction : janvier 1998

Salaire : selon les qualifications et l'expérience

Prière d'adresser votre curriculum vitae d'ici le 28 novembre 1997 à :

M. Léo Charrière, président
Conseil d'administration de Francofonds
383, boulevard Provencher, bureau 114
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9



Le Service de Conseiller St-Viateur Ltée.

vous invite à sa

réunion annuelle

le lundi 1er décembre 1997 à 19 h
au 844, boulevard Autumnwood.

La réunion sera suivie d'un vin et fromage.

Entrée gratuite.

L'École technique et professionnelle

fait un appel de candidatures pour
un professeur ou une professeure (de remplacement)
en Éducation en services de garde
(du 16 mars au 19 juin 1998 et du 1er septembre 1998 au 30 juin 1999)

Qualifications requises :

- diplôme de 1er ou 2e cycle spécialisé en jeune enfance (ou discipline connexe);
- formation et expérience en enseignement seraient un atout;
- connaissance des services de garde au Manitoba;
- maîtrise du français et de l'anglais;
- expérience de travail d'équipe.

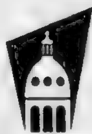
Rémunération :
classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonction : le 16 mars 1997

Date limite pour la réception des demandes :
Le 12 décembre 1997

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à :

Madame Raymonde Gagné
Directrice de l'École technique et professionnelle



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Santé Manitoba



Recyclez ce journal!



Les Jeux panaméricains de 1999 se tiendront à Winnipeg du 24 juillet au 8 août 1999. La plus grande manifestation de sport et de culture jamais tenue au Canada, les Jeux occuperont la troisième place des plus importantes compétitions sportives présentées en Amérique du Nord. La Société est un organisme bénévole qui ne compte qu'un petit nombre de collaborateurs renumérés parmi ses membres. On s'attend à ce qu'environ 15 000 bénévoles participent au succès de ces jeux

Vice-président(e) des finances

À la suite d'une restructuration interne, la Société hôte est à la recherche d'un vice-président pour la Division des finances. Sous la supervision de l'administrateur en chef des opérations et du président des finances, le candidat sera responsable de la gestion de plusieurs systèmes financiers, de former et de superviser du personnel ainsi que de donner des conseils financiers aux autres divisions.

Le candidat doit posséder un titre professionnel en comptabilité (C.A., C.M.A., C.G.A.) et avoir de l'expérience générale dans la gestion et la supervision ainsi que dans la création de plans d'affaires, la gestion financière et l'analyse de projets. Le salaire et les avantages sociaux seront définis en fonction des antécédents et de l'expérience du canditat choisi. Il s'agit d'un poste temporaire se terminant à la fin de 1999.

Gérant(e) des contrats

Sous la supervision du vice-président des finances et travaillant en étroite collaboration avec le personnel et les bénévoles, le candidat aidera les divisions qui achèteront du matériel à l'aide de contrat. Le candidat s'assurera également que les spécifications et les conditions soient clairement documentées et que les projets soient réalisés promptement. Il devra appuyer, aider et diriger globalement les projets en développant certaines parties des contrats et en révisant l'ensemble des projets. Le candidat doit posséder cinq années d'expérience en approvisionnement ou en gestion de projets et avoir des connaissances dans le domaine des affaires.

Administrateur(trice) de bases de données

Sous la supervision du gérant des systèmes administratifs, le candidat coordonnera les changements faits aux bases de données et il testera et implantera des bases de données en fonction des systèmes de gestion établis. Les responsabilités incluront également la création de nouvelles bases de données, la révision des changements effectués et les impacts ainsi créés, la description des codes et l'identification des paramètres. Aussi, il développera de la documentation connexe, corrigera les erreurs et améliorera les bases de données. Le candidat doit posséder un diplôme d'études postsecondaires, de préférence en informatique, ainsi que deux années d'expérience dans la conception et l'analyse de bases de données à partir de systèmes informatiques de traitements en direct. Le candidat idéal aura de l'expérience dans les logiciels suivants : Windows '95, RS6000 AIX, Windows NT, Large DBMS, dBase, Foxbase, Foxpro, Miscrosoft Access Visual Basic (Microsoft), serveur Microsoft SQL, DB2 Universal Database (UBD) et Lotus Approach.

Coordonnateur(trice) du Village des athlètes (BFC - escadre 17)

Sous la supervision de la Division des opérations et travaillant en étroite collaboration avec les bénévoles des Jeux, le candidat sera responsable de la coordination de tous les services offerts au Village principal des Jeux, situé à la BFC - escadre 17. Ce Village accueillera jusqu'à 1 400 participants. Le candidat sera responsable de plusieurs projets dont, entre autres, l'attribution et la gestion de l'espace du Village, les travaux d'aménagement, le développement de guides de fonctionnement, la planification des ressources nécessaires au fonctionnement du Village ainsi que la gestion des besoins administratifs. Il développera également les normes et les préalables relatifs au Village en coopération avec les comités de la gestion du risque et de la sécurité des Jeux. Le candidat doit posséder un minimum de cinq années d'expérience dans la planification de projets spéciaux.

Coordonnateur(trice) des services administratifs des Villages

Sous la supervision de la Division des opérations et travaillant en étroite collaboration avec les bénévoles des Jeux, le candidat sera responsable du matériel, de la planification et de l'aménagement des services administratifs offerts aux 8 000 participants qui résideront dans les cinq Villages des Jeux. Les responsabilités incluront également la coordination de l'allocation de l'espace, de l'équipement et de l'approvisionnement du matériel pour l'aménagement des Villages. Cela inclut la préparation des bureaux pour le personnel des missions, les agents d'information sur les compétitions et les comités nationaux olympiques. Il travaillera en collaboration étroite avec les comités des services aux athlètes, de l'hébergement dans les Villages et des services aux comités nationaux olympiques pour développer des plans de communications efficaces entre ces trois grands comités reliés aux Villages. Le candidat doit posséder un minimum de cinq années d'expérience dans la planification de projets spéciaux ou dans la gestion de services administratifs pour des Jeux.

Coordonnateur(trice) des services aux athlètes des Villages

Sous la supervision de la Division des opérations et travaillant en étroite collaboration avec les bénévoles des Jeux, le candidat sera responsable du matériel, de l'aménagement et de la planification des services aux athlètes offerts aux 8 000 participants des Jeux. Les responsabilités incluront la coordination des services aux athlètes tels que des centres de conditionnement physique, des services bancaires et postaux, des boutiques de vente au détail, la vente de la marchandise des Jeux, des aires de divertissements, etc. Il travaillera en étroite collaboration avec les dirigeants des Villages et avec la Division des installations pour apporter des modifications et faire les rénovations temporaires nécessaires au bon fonctionnement des différents sites. Le candidat doit posséder un minimum de cinq années d'expérience dans la planification de projets spéciaux ou dans la gestion des services aux athlètes lors de précédents Jeux.

Les postes exigent d'avoir l'habileté à établir de bonnes relations de travail avec le personnel et les bénévoles. Il est essentiel de pouvoir travailler suivant un horaire flexible, y compris les soirs et les fins de semaine. La capacité de communiquer en français ou en espagnol est un atout.

Le salaire et les avantages sociaux seront définis en fonction des antécédents et de l'expérience du canditat choisi. Il s'agit de postes débutant aux environs du 1er janvier 1998 et se terminant le 31 août 1999. On demande aux candidats intéressés d'envoyer un curriculum vitae détaillé, faisant mention du poste convoité et du salaire attendu, au plus tard le 2 décembre 1997 à l'adresse suivante :

Société des Jeux panaméricains de 1999
500, boul. Shaftesbury
Winnipeg (Manitoba)
R3P 0M1

La Société souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi.

Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus à la présélection. Veuillez ne pas téléphoner.

Winnipeg Airports Authority Inc.

Le président du conseil d'administration de Winnipeg Airports Authority Inc., J.A. (Sandy) Hopkins, invite les personnes intéressées à donner de leur temps et de leur expertise au :

Comité consultatif communautaire de l'aéroport.

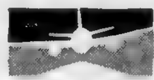
Le conseil recherche deux personnes qui serviraient de porte-parole pour deux éléments clés de la communauté, soit :

- **les consommateurs et les voyageurs; et**
- **les groupes de travailleurs organisés.**

Ces personnes se joindront à des représentants de l'industrie de l'aviation et des gouvernements provincial et municipal, ainsi qu'aux groupes consultatifs existants pour former le nouveau Comité. Le Comité se rencontrera deux fois par année et servira de tribune pour rendre le dialogue plus efficace et pour diffuser les renseignements portant sur l'aéroport, y compris la planification, les opérations et les préoccupations municipales.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer une lettre démontrant leur intérêt pour la question de l'aéroport et leur engagement, antérieur et actuel, envers des organisations communautaires, avant le **28 novembre** à :

J.A. (Sandy) Hopkins
président
Winnipeg Airports Authority Inc.
2000, avenue Wellington, bureau 249
Winnipeg (Manitoba) R3H 1C2



WINNIPEG

Community Character... Global Reach

Avis aux sages-femmes

Si...

- vous êtes sage-femme et exercez actuellement au Manitoba ou avez déjà exercé dans cette province, ou ailleurs,

et si...

- vous désirez vous inscrire pour exercer la profession de sage-femme au Manitoba dès que les registres du Collège des sages-femmes seront constitués,

...le Conseil d'implantation de la profession de sage-femme tient à connaître votre opinion sur une proposition de processus d'évaluation et d'inscription. Nous vous invitons à venir participer à l'une de nos séances de consultation, soit

le 2 ou **3 décembre 1997**
au Charter House Hotel
330, rue York, au coin de la rue Hargrave, à Winnipeg

Il est nécessaire de vous inscrire. Veuillez téléphoner à Ann Kisser au (204) 786-7356.

Santé Manitoba





L'ENTRE-TEMPS DES FRANCO-MANITOBAINES

est à la recherche d'un.e **Agent.e de Marketing**

Exigences:

Sous la direction de la directrice, la personne doit posséder:

- la capacité de mettre sur pied notre stratégie de développement;
- la capacité de bien travailler seule et en équipe;
- une bonne connaissance parlée et écrite du français et de l'anglais;
- de l'entregent, un esprit créatif et persuasif; et
- une certaine connaissance du monde des affaires.

Entrée en fonction: immédiatement

Veuillez s.v.p. faire parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au 925-2551 d'ici **le 28 novembre 1997** à la Directrice générale.

En vertu du programme d'emploi, le candidat ou la candidate doit être présentement sans emploi et doit recevoir actuellement des prestations d'assurance-emploi.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue AIMÉE SIMONS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au cabinet des soussignés au 360, rue Main, 30e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 3G1, le ou avant le 30e jour de décembre 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de novembre 1997.

AIKINS, MacAULAY & THORVALDSON
Procureurs de la succession
Compétence de J. Guy Joubert / J.M. Miller

Villa Youville inc.

Villa Youville inc. accepte présentement des demandes d'emploi au poste **d'aide en soins de santé**.

Travail occasionnel avec potentiel d'ouvertures à temps partiel sous peu.

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae **d'ici le 30 novembre 1997** à :

Mme Lise Curé
Directrice des services aux résidents
Villa Youville Inc.
208, avenue Centrale
Saint-Anne (Manitoba)
R5H 1C9

INFIRMIERS ET INFIRMIERES AUXILAIRES

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'infirmiers et d'infirmières auxiliaires pour offrir occasionnellement des soins à des personnes résidant dans la communauté. Les candidats doivent accepter de travailler pendant la journée, la soirée, la nuit ou les fins de semaine, selon les besoins. Une expérience de travail avec les personnes âgées serait un atout. Les candidats doivent être inscrits aurpès de la Manitoba Association of Licensed Practical Nurses. Une voiture et un permis de conduire valide sont nécessaires. Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Nous recherchons actuellement un.e secrétaire légal.e bilingue (français et anglais), ayant de l'expérience, pour travailler avec un partenaire de la firme dans le domaine du droit corporatif et commercial. Le poste exige souvent que la personne soit capable de travailler de façon indépendante, avec peu de supervision. La personne choisie doit avoir d'excellentes habiletés en dactylographie et en précision; elle doit aussi faire preuve de beaucoup d'organisation et d'efficacité au niveau du service à la clientèle, et doit être capable de travailler sous pression. De préférence, elle possède une bonne connaissance du logiciel WordPerfect 6,1 pour Windows.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae, accompagné de leurs attentes salariales, au plus tard le vendredi 28 novembre 1997, à :

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
à l'attention du superviseur - Services
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Manitoba)
Télécopieur : 957-0840
courrier électronique :
hr_dir@aikins.com

Seulement les candidats et candidates retenu.e.s seront contacté.e.s.

Clément Hacault en stage d'études

À la conquête du marché chilien



photo: Carole Thibeault

Clément Hacault: ouvrir le marché chilien pour les producteurs d'ici.

Après de nombreuses années passées sur sa ferme, Clément Hacault entreprend de nouveaux projets à saveur internationale. Le 15 novembre dernier, il s'est envolé vers le Chili où il tentera d'ouvrir des marchés pour la firme de consultants en agriculture Golden Meadow International.

Ce voyage d'une durée de quatre mois et demi représente en fait un stage d'études pour Clément Hacault qui vient tout juste de terminer, à l'âge de 36 ans, une année d'études en Affaires internationales au Red River Community College. «Nous sommes 16 finissants et sept d'entre nous allons au Chili, explique le natif de Bruxelles. J'ai un "background" en tant que fermier et j'avais le goût de faire quelque chose pour aider l'industrie de l'agriculture au Manitoba et au Canada. Je parle un peu espagnol et j'aime les gens et le style latin. C'est pour ça que j'ai choisi d'aller au Chili.»

Dirigée par François Catellier, Golden Meadow International se spécialise dans l'ouverture de marchés sur la scène internationale pour les producteurs d'ici. Selon Clément Hacault, la visée sur le marché latino-américain, particulièrement au Chili, est tout à fait appropriée. «À date, Golden Meadow International se distingue surtout dans les marchés orientaux et européens. Mais avec le nouvel accord de libre-échange signé en juin entre le Canada et le Chili, Il y a maintenant beaucoup de possibilités.»

Clément Hacault a également convenu une entente avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba pour qui il cherchera également des occasions d'affaires. Enfin, Clément Hacault n'est pas le seul Franco-Manitobain à se rendre au Chili dans ce contexte puisque Chantal Sturk-Nadeau de Saint-Boniface fera aussi partie de l'expédition. Cette dernière se spécialise dans le domaine de la mode.

Carole THIBEAULT



PLURI-ELLES (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'un.e

Coordonnatrice provinciale (coordonnateur provincial)

La personne sera responsable d'appuyer les centres d'alphabétisation en français dans le développement des programmes et des activités. En plus, elle sera la personne responsable de faire le suivi de la planification stratégique en alphabétisation.

Endroit : Pluri-elles — 674, rue Langevin
Date de clôture : le 1er décembre 1997
Échelle salariale : selon l'échelle établie par l'organisme
Contrat : du 8 décembre 1997 au 30 juin 1998 (7 heures par semaine)

Contrat — Évaluation et planification stratégique

Pluri-elles accepte des soumissions de personnes contractuelles pour faire l'évaluation et la planification stratégique de trois ans des programmes d'alphabétisation en français. Les rapports finaux doivent être soumis aux membres du conseil d'administration pour le 31 mars.

Endroit : Pluri-elles — 674, rue Langevin
Date de clôture : le 1er décembre 1997
Échelle salariale : soumission de contrat

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention *Confidentiel* à :

La directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

Une équipe du Centre de recherche reçoit un prix

Une protéine pour contrer la mort des cellules cardiaques

Pour Danielle de Moissac, technicienne en chef de l'équipe de recherche du Dr Lorrie Kirshenbaum, le fait d'être reconnue par ses pairs est un agent motivateur de premier ordre. C'est du moins de cette façon que se sent l'équipe du Centre de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface qui s'est vu remettre récemment le Prix du Jeune Investigateur par la Société canadienne de cardiologie.

La petite équipe, composée de deux techniciennes, deux étudiants et du Dr Lorrie Kirshenbaum, travaille depuis près de deux ans au projet primé. Comme l'explique le chercheur, il s'agit d'un projet qui cherche à comprendre pourquoi les cellules du cœur meurent lors d'une attaque cardiaque et comment prévenir cette mort. «C'est très intéressant, raconte Danielle de Moissac. Nous avons découvert qu'une certaine protéine peut aider à prévenir la mort des cellules cardiaques. Ça fait longtemps que cette protéine a été découverte mais nous sommes les premiers à avoir fait l'association avec les cellules du cœur.»

Pour la native de Saint-Jean-Baptiste, ce prix d'excellence de la Société canadienne de cardiologie ajoute beaucoup de prestige aux travaux du Dr Lorrie Kirshenbaum.

«Les candidats pour ce prix incluent tant les cliniciens que les chercheurs, indique-t-elle. Et c'est plutôt rare que ça soit un chercheur qui reçoive le prix. C'est vraiment motivant de savoir que ce qu'on fait est reconnu. Ça nous motive à continuer à chercher. C'est un travail qui prend du temps mais tu sais que ce que tu découvres, ça peux changer les choses.» Danielle de Moissac possède un baccalauréat du Collège universitaire de Saint-Boniface ainsi qu'une maîtrise en biochimie de l'Université de Montréal.

Carole THIBEAULT

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***Laurent Roy*** sera au Mârdi Jazz le 25 novembre à 20 h 30 et ***Knut Haugsoen*** au Foyer les 27 et 28 novembre. C'est gratuit! ❖ Au centre culturel West End (586, avenue Ellice): ***Vance Gilbert*** le 22 novembre; ***Judy Small*** le 30; et l'***Orchestre de jazz de Winnipeg*** le 2 décembre (783-6918). ❖ ***Ivory Echoes présente Windy Daze*** le 24 novembre à 20 h dans la salle Eva Clare (65, chemin Dafoe). Admission: 12 $ (474-9310 ou 477-4214). ❖ ***L'OSW reçoit Angala Hewitt*** les 28 et 29 novembre à 20 h à la salle du Centenaire. Admission: 20 $ (949-3999). ❖ ***L'Ensemble Musik Barock monte la Messe des Morts*** le 30 novembre à 20 h à l'église Crescent Fort Rouge United. Admission: 20 $ (956-2792). ❖ Groundswell présente ***The Viola in My Life*** le 2 décembre à 20 h au WAG (943-5770). ❖ La Chorale Philarmonique de Winnipeg chante ***Christmas with the Phil*** le 7 décembre à 19 h à l'église Bethel Mennonite (895-7445). ❖ Le 9 décembre, l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** accueille la violoncelliste Amanda Forsyth à 20 h à l'église Westminster, 745, avenue Westminster (783-3333). ❖ Les 14 et 15 décembre: le ***Messie de Handel*** avec les Winnipeg Singers à 19 h à l'église Sturgeon Creek United (207, chemin Thompson). Billets: 20 $ (772-0597). ❖ Le 20 décembre, ne manquez pas le ***Concert de Noël de Bandaline*** à 14 h et à 20 h au CCFM. Admission: 11 $ (233-8972).

CINÉMA

❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur): Le festival de cinéma asiatique ***Asian Visions*** du 21 au 27 novembre ainsi que ***The Graduate*** du 30 novembre au 4 décembre à 19 h 30 et 21 h 30. Admission: 5 $ (942-2776). ❖ À l'affiche du Planétarium (190, avenue Rupert), le conte fantastique ***Celebrations*** du 2 décembre au 4 janvier. Admission: 3,50 $ (956-2830).

THÉÂTRE

❖ Le Cercle Molière accueille ***L'Homme aux trésors*** jusqu'au 29 novembre au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Billets: 17,99 $ (233-8972). ❖ Le Winnipeg Jewish Theatre lève le rideau sur ***Anne Frank & Me*** jusqu'au 30 novembre au Asper Jewish Community Campus, 123, rue Doncaster (477-7178). ❖ Au Manitoba Theatre for Young People: ***Jacob Two-Two Meets the Hooded Fang*** du 5 au 14 décembre (947-0394).

DANSE

❖ Du 11 au 13 décembre au CCFM, les ***Danseurs contemporains de Winnipeg*** présentent: The 7th Annual CanWest Global News Creation Series. Admission: 35 $ (452-0229). ❖ Les 22, 23 décembre à 19 h 30 et le 26 à 14 h, ne manquez pas ***Nutcracker du Ballet royal de Winnipeg*** (956-2792).

EXPOSITION

❖ La ***Galerie Rivière-aux-Rats ouvrira officiellement ses portes le 5 décembre***. La nouvelle galerie d'art de Saint-Pierre-Jolys (467, rue Sabourin), présentera exclusivement des œuvres de Réal Bérard. ❖ La galerie 1.1.1. (rez-de-chaussée de l'édifice FitzGerald sur le campus de l'Université du Manitoba) présente ***Modernism at Play, Canadian Art of the 1940's and 1950's*** du 21 novembre au 19 décembre. ❖ Ne manquez pas ***Kathy Long, Utah Series*** en montre à la Upstairs Gallery (266, rue Edmonton) jusqu'au 29 novembre (943-2734). ❖ Jusqu'au 11 janvier à la galerie Medea (132, rue Osborne): exposition annuelle de Noël, ***Deck the Walls*** (453-1115).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

O.V.N.I.R.E.X.

Les monstres futuristes au secours de la réalité

Effets pyrotechniques, «blacklight», musique «live», diapositives et ombres chinoises: le Cercle Molière ne lésine pas sur les moyens cette année pour faire un succès de sa première pièce jeunesse jamais montée à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Mise en scène par André Perrier, la pièce O.V.N.I.R.E.X. sera présentée du 24 novembre au 5 décembre à l'occasion de matinées destinées aux élèves de la 7e à la 12e année ainsi que d'une seule représentation pour le grand public. (1)



photo: Carole Thibeault

André Perrier: des ombres chinoises à la pyrotechnie, O.V.N.I.R.E.X. est idéale pour la création.

Écrite par le Torontois Edward Roy et traduite par le Franco-Manitobain Marc Prescott, O.V.N.I.R.E.X. est une présentation de la troupe responsable de la programmation scolaire, Le Théâtre du Grand cercle. Et pour la première fois, une pièce entièrement destinée aux adolescents sera présentée dans la salle Pauline-Boutal.

«Dans les années passées, les élèves étaient invités à venir voir toutes les pièces de la série classique du Cercle Molière, mentionne le directeur artistique de la troupe de théâtre, Roland Mahé. On faisait des matinées auxquelles assistaient plus de 300 personnes. Mais depuis qu'on a déménagé au Théâtre de la Chapelle, on ne peut plus faire ça parce que la salle est trop petite.»

C'est donc pour maintenir un lien avec la jeunesse et lui servir du théâtre professionnel et intelligent que le Cercle Molière a accepté de monter au moins une pièce au Centre culturel. «On ne veut pas laisser les jeunes croire qu'il y a seulement du théâtre de gymnase, explique Roland Mahé. Il y aura une pièce qui circulera dans les écoles après Noël mais on tenait à ce qu'ils voient aussi un spectacle en salle.»

Le «théâtre intelligent» est la raison première qui a amené André Perrier à accepter de faire la mise en scène d'O.V.N.I.R.E.X. «La pièce raconte l'histoire de deux adolescents: l'un provenant d'une famille monoparentale où ça va assez bien et l'autre, Rex, vivant avec un père abusif. À première vue, il n'y a rien d'anormal au niveau dramatique sauf que Rex transpose tout ce qu'il vit dans un monde futuriste. C'est son échappatoire. Et ça, ça pose tout un défi au point de vue du jeu et de la technique.»

Amateur d'effets visuels, André Perrier a donc pu laisser aller son imagination et sa créativité en montant O.V.N.I.R.E.X. «C'est certain que pour avoir du visuel fort, ça prend des acteurs forts, indique-t-il. Mais c'est une question de dosage. Je ne crois pas que le fait d'avoir beaucoup d'éléments visuels étouffe le jeu des acteurs. Au contraire, je pense que ça rehausse leur jeu et l'ambiance. Je trouve qu'un drame est beaucoup plus fort avec une bonne ambiance.»

Appuyé par les comédiens Daniel Rémillard, Lucille Beaudin-Wiltshire, Patrick Trudel, John Bluethner, Geneviève Pelletier et Micheline Marchildon, le metteur en scène dit avoir trouvé au Cercle Molière une équipe ouverte qui a accepté ses idées peu conventionnelles. «J'ai une équipe extraordinaire, dit-il. C'est simple, je n'ai pas eu de "non"!»

Il ajoute par ailleurs que le texte, par sa force et sa beauté, sert également de support à toute la technique dont il est enrobé. «L'auteur n'a pas sombré dans le drame noir mais il n'a épargné personne. Il y a encore des scènes de violence où il en faut. Mais la transposition dans le futur aide à avoir une distance et à pouvoir apprécier la pièce.»

Originaire de Timmins en Ontario, André Perrier est actuellement directeur artistique de la troupe de création Triangle Vital à Hull. Mais dès janvier 1998, il changera de cap et deviendra le directeur artistique du Théâtre du Nouvel Ontario de Sudbury. En plus d'être metteur en scène, André Perrier est aussi comédien et auteur théâtral.

Carole THIBEAULT

(1) O.V.N.I.R.EX sera présentée dans le cadre de la programmation scolaire du 25 novembre au 5 décembre. Une représentation destinée au grand public est prévue pour le 24 novembre à 19 h. Billets: 6 $.



Les enfants de *FÉLIX ET LÉONTINE PELLETIER* invitent tous les parents et amis à une célébration toute spéciale pour fêter le 70e anniversaire de mariage de leurs parents.

Une messe sera célébrée le samedi 29 novembre à la Cathédrale de Saint-Boniface à 13 h. Celle-ci sera suivie par un thé va-et-vient à la Place Catherine, 190, Place Raymond (rue Traverse) de 14 h à 16 h 30.

Joignez-vous à nous afin de souligner cette occasion tout à fait spéciale.

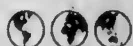
Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Publi-reportage

Jeunes et coopération internationale

Pays indépendant depuis 1977, le **Djibouti**, situé sur la corne de l'Afrique, agit un peu comme une fenêtre francophone sur l'Afrique de l'Est. Le français est une des langues officielles de ce pays à peine plus grand que l'Île-du-Prince-Édouard. Près du quart des 470 000 habitants sont des réfugiés de pays voisins en guerre. Côté économie, le Djibouti dépend beaucoup de l'aide internationale, surtout de la France. Son économie gravite autour du port de mer de la capitale et des chemins de fer qui arrivent d'Éthiopie. L'agriculture y est très difficile en raison de l'aridité de 90 % des terres, qui sont presque désertiques. Malgré ses difficultés, le Djibouti poursuit ses efforts pour améliorer les conditions de vie de ses habitants.



Ancienne colonie française ayant acquis son indépendance en 1960 et devenue démocratique en 1991, le **Bénin** reste aux prises avec des difficultés sociales importantes telles qu'un faible taux d'alphabétisation et une grave pénurie de médecins. La santé de la population s'est cependant améliorée à la suite d'initiatives canadiennes. En 1986, alors que la polio, le tétanos, la coqueluche et la tuberculose faisaient des milliers de victimes, un programme d'immunisation a été mis en place. Depuis, la présence de ces maladies a considérablement diminué. Pour en connaître plus sur le programme canadien, qui met entre autres l'accent sur la formation des ressources humaines, la participation communautaire et l'éducation du public, soyez à l'écoute de la dernière émission de la série *Jeunes et coopération internationale*, qui porte sur le Bénin.

Découvrez comment l'Agence canadienne de développement international vient en aide à ces pays. Écoutez l'émission Jeunes et coopération internationale *diffusée sur les ondes d'Envol 91. Les émissions sur le Djibouti (24 novembre à 17 h30) et le Bénin (26 novembre à 17 h 30) ont été réalisées par des jeunes de Balmoral, au Nouveau-Brunswick. Ce sont les dernières de la série.*

Serge Gagnon

Des témoignages enrobés de chansons

«De la musique chrétienne rock et en français en plus! Ça ne coure pas les rues», lance le directeur de l'École catholique d'évangélisation, Gilbert Vielfaure. Et c'est justement pour piquer l'intérêt des jeunes que Gilbert Vielfaure a fait venir au Manitoba le gagnant de la sixième édition du Festival Gospel de Granby, Serge Gagnon.

Ancien détenu au pénitencier de Sherbrooke, Serge Gagnon a repris le droit chemin et partage aujourd'hui ses expériences à travers sa musique. Du 24 au 28 novembre, il présentera une série de spectacles musicaux dans les écoles manitobaines. (1) Un spectacle ouvert au grand public est prévu pour le 28 novembre à 20 h au Collège universitaire de Saint-Boniface.

«Mes tournées sont des témoignages enrobés de chansons, indique Serge Gagnon, qui est aussi père d'un gamin de six ans. Mes chansons s'inspirent de mon vécu. Elles parlent d'amour et de paix, mais c'est du concret. Et le message passe en beauté. C'est toujours étonnant de voir les jeunes faire le silence total et écouter ce que j'ai à dire et à chanter.»

Le Sherbrookois, qui a déjà deux disques à son actif (*Le Passé averti l'avenir* et *Le Repos du guerrier*), gagne aujourd'hui sa vie entièrement avec sa musique. Le 23 août, il s'est rendu à Paris accueillir le pape à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse. «J'ai aussi passé beaucoup de temps à Coaticook. C'est là que plusieurs jeunes étudiants de la polyvalente se sont enlevés la vie l'an passé. Dans une société de désespoir comme la nôtre, c'est important d'apporter un peu de lumière. Les jeunes écoutent trop de chansons négatives. Je suis un peu comme une goutte d'eau dans le désert.»

«Notre but était d'intéresser les jeunes, indique Gilbert Vielfaure, Et la musique de Serge Gagnon, avec la guitare et la batterie, répond bien à leurs goûts. La plupart des jeunes ne sont pas au courant qu'il existe une musique chrétienne rock.»

Outre ses soirées musicales, l'École catholique d'évangélisation organise également des camps d'été et des retraites pour jeunes. Baptisées Express jeunesse, ces retraites se déroulent à Saint-Malo les fin de semaines de décembre à février.

Anie CLOUTIER

(1) Serge Gagnon sera à l'école Saint-Jean-Baptiste, à l'Institut collégial de Saint-Pierre et à l'école Saint-Malo le 24 novembre; à l'école Lavallée et Noël-Ritchot le 25; au collège Louis-Riel le 26; à l'école Lagimodière et Saint-Joachim le 27 et de nouveau au collège Louis-Riel le 28.

Minorités francophones et assimilation

Points de vue de Brassard et Dion

Tout en reconnaissant que le projet souverainiste a contribué «à une certaine détérioration des relations» et qu'il existe présentement «un fossé» entre le Québec et les communautés francophones du pays, il est hors de question d'abandonner les minorités francophones à leur sort: avant, pendant et après la souveraineté, a indiqué le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard, à un colloque marquant le 30e anniversaire des États généraux du Canada français.

«Conscient des inquiétudes des francophones, le ministre a ajouté que «la présence du Québec au sein de la fédération canadienne depuis 1867 n'a pas servi de frein à l'anglicisation d'un grand nombre de francophones hors Québec.» Il a cité en exemple la saga l'Hôpital Montfort, «ce recul», qui s'est fait malgré la présence du Québec au sein du Canada.

Jacques Brassard a vanté la nouvelle politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes, une politique «perfectible» qui, selon lui, permet maintenant le développement de partenariats avec l'ensemble de la société québécoise.

Le ministre québécois a aussi affirmé que les souverainistes ne se réjouissaient pas des difficultés des communautés francophones et acadiennes et des taux «parfois très élevés» d'assimilation. Il a toutefois tenu à remettre les pendules à l'heure: «Il faut regarder la vérité en face. On parle beaucoup du million de francophones hors Québec. On devrait plutôt parler des 600 000 à 650 000 francophones de l'extérieur du Québec qui parlent toujours le français à la maison.»

Le ministre fédéral des Relations intergouvernementales, Stéphane Dion a plutôt défendu la thèse inverse. Selon lui, ce n'est pas parce que des francophones indiquent qu'ils parlent l'anglais à la maison, que cela veut nécessairement dire qu'ils ont cessé d'utiliser le français ou de le transmettre à leurs enfants.

Le ministre fédéral Dion a aussi qualifié «d'abracadabrante» la thèse voulant que le retrait du Québec de la fédération canadienne n'affaiblirait pas les francophones vivant à l'extérieur du Québec: «On doit se demander si ceux qui la défendent y croit vraiment eux-mêmes.»

Yves LUSIGNAN, APF

La Régie des services publics

AVIS DE DEMANDES ET D'AUDIENCES PUBLIQUES CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDEUR : **CENTRA GAS MANITOBA INC.**

DEMANDES : Conformément à la Loi sur la Régie des services publics, Centra Gas Manitoba inc. (la « Compagnie ») a déposé auprès de la Régie des services publics du Manitoba (la « Régie ») les demandes suivantes :

a) d'autoriser et d'approuver les tarifs de vente de gaz et les services de transport aux clients des régions franchisées desservies par la Compagnie, pour que ces nouveaux tarifs soient en vigueur à partir du 1er janvier 1998;

b) d'étudier et d'approuver la répartition des soldes de divers comptes différés reliés au coût du gaz;

c) d'autoriser et d'approuver les tarifs d'inspection liés à de nouvelles installations ou au remplacement de celles-ci, à partir du 1er avril 1998;

d) de tenir compte, pour des tarifs éventuels, des frais encourus lors de la mise en œuvre du « Distribution Facilities Information System Data Conversion Capital Project »;

e) de réviser certaines directives de la Régie.

EXPLICATION : La Compagnie fait demande pour de nouveaux tarifs en s'appuyant sur :

a) un tarif de base et une prévision des revenus nécessaires pour l'année d'essai 1998 et une étude reliée au coût des services;

b) un rendement sur le tarif de base généralement plus bas, soit 9,27 %, et un rendement sur l'équité de 10,15 %.

Actuellement, le taux de rendement est de 9,58 % et celui sur l'équité est de 10,58 %.

Manque de revenus et hausse proposée des tarifs

La Compagnie a constaté un manque à gagner d'environ 1,5 million $ pour l'année d'essai 1998, ce qui se traduit par le besoin d'augmenter les revenus d'environ 0,5 %.

La Compagnie n'a pas apporté de changement au prix du gaz, actuellement approuvé sur une base intérimaire. La Compagnie propose de mettre à jour ses prévisions quant au prix d'approvisionnement en gaz d'ici au début de l'audience publique reliée à cette demande. Au besoin, la Compagnie révisera sa demande.

Lorsque ces renseignements seront disponibles, la Compagnie publiera un avis indiquant approximativement l'impact de ces nouvelles données sur les tarifs, selon les catégories de consommateurs.

AUTRES QUESTIONS : En plus de la demande mentionnée ci-dessus, l'audience pourrait porter sur les questions suivantes :

a) la mise au point des frais annuels de base pour l'année 1997, qui avaient été approuvés de façon intérimaire dans l'ordonnance de la Régie no 33/97;

b) la mise au point des tarifs de vente de base pour l'année 1996, et du coût moyen du gaz qui sont entrés en vigueur le 1er juillet 1996 et qui avaient été approuvés sur une base intérimaire dans l'ordonnance de la Régie no 79/96;

c) la mise au point de toute ordonnance accordant que des tarifs intérimaires demandés par Centra entrent en vigueur le 1er décembre 1997;

c) la confirmation de toute ordonnance émise par la Régie à la suite de cette audience, qui approuve, sur une base ex parte ou intérimaire, de nouvelles ententes de franchise entre la Compagnie et des municipalités rurales.

d) Autres questions pourraient être discutées dans la demande selon les besoins de la Compagnie ou selon les directives de la Régie des services publics. Particulièrement, il pourrait être question de : remplacement du système d'information à la clientèle de la Compagnie; mise en place du système de contrôle, de surveillance et d'acquisition des données; agrandissement du système de distribution aux régions rurales du Manitoba, impact sur l'allocation des coûts d'un tel agrandissement dans les régions franchisées et sur les tarifs pour les consommateurs; autorisation préalable de dépenses en capital; fréquence de la répartition du PGVA; et traitement des coûts liés aux études de faisabilité des expansions.

DÉPÔT DES DEMANDES : La Compagnie déposera les documents nécessaires pour appuyer sa demande le vendredi 28 novembre 1997, ainsi que d'autres documents en temps et lieu. Toute personne qui désire obtenir une copie de ces documents peut communiquer avec :

Centra Gas Manitoba inc.
444, avenue St-Mary's, bureau 610
Winnipeg (MB) R3C 3T7

À l'attention de M. Guy B. Whitehill

Téléphone: (204) 925-0221
Télécopieur: (204) 925-8173

On peut aussi consulter la demande et les documents d'appui aux bureaux de la Régie.

AUDIENCE PUBLIQUE ET RENCONTRE PRÉ-AUDIENCE : Toute personne, société ou corporation qui souhaiterait intervenir au sujet de la demande, ou de toute modification s'y rapportant, en participant à l'interrogatoire des témoins, en soumettant des preuves ou en présentant des conclusions, doit déclarer son intention de participer en se présentant en personne, ou par procuration, à la rencontre pré-audience, qui aura lieu aux bureaux de la Régie, 280, rue Smith, 2e étage, Winnipeg (Manitoba) le mercredi 10 décembre 1997 à 10 h.

Les personnes qui souhaitent participer à cette pré-audience en français sont priées de communiquer avec la Régie avant le 2 décembre 1997.

Cette rencontre pré-audience a pour but, entre autres, d'identifier les intervenants et leurs raisons d'intervenir, de permettre aux intervenants de travailler ensemble pour éviter les dédoublements, et d'établir l'horaire pour que les renseignements et les preuves soient présentés de façon organisée. Toute personne qui souhaite le statut de participant devrait être présente, ou envoyer un représentant, à la rencontre pré-audience.

L'audience publique ayant pour but d'étudier la demande de la Compagnie est tentativement prévue à 9 h, le lundi 23 février 1998 (et continuera au besoin) à l'hôtel Holiday Inn South, 1330, route Pembina, Winnipeg, au Manitoba.

RENCONTRES RURALES : Dû à la réponse du public à cet avis et à d'autres avis, il est prévu d'organiser des rencontres à Brandon et à autres endroits, selon la demande. Les personnes qui souhaitent intervenir doivent avertir le secrétaire de la Régie par écrit, en précisant à quel endroit elles veulent se présenter. La Régie devrait avoir reçu tous les avis d'intention d'ici au 8 janvier 1998.

La tenue des rencontres rurales sera confirmée dans des avis ultérieurs. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec le bureau de la Régie pour plus de détails.

PROCÉDURE : La Régie a adopté certains règlements et procédures qui régissent la conduite de ces audiences. Tous les intervenants doivent prendre connaissance des exigences de la Régie, qui seront étudiées à la rencontre pré-audience. On peut se procurer des exemplaires de ce document au bureau de la Régie ou en appelant au (204) 945-2638.

La Régie peut émettre une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise et répondre à cette dernière en totalité ou en partie. Elle peut ajouter des conditions à la demande ou les modifier, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande originale comprenait de tels ajouts ou modifications.

FRAIS D'INTERVENTION : L'ordonnance de la Régie no 163/87, en date du 12 novembre 1987, prévoit, entre autres, le remboursement dans certains cas des frais d'intervention et les démarches à suivre en l'occurrence. Les personnes désireuses de demander un remboursement de leur frais devront prendre connaissance de cette ordonnance.

En date du 18e jour de novembre 1997.

H. M. Singh
Secrétaire par intérim
La Régie des services publics


Donner cinq jours de préavis.


Accessible aux fauteuils roulants.

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba

Télé-horaire de la semaine du 24 au 30 novembre 1997



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Bonjour chez vous
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette
11h00 Le Jour du souvenir (L)
11h30 Du tac au tac
12h00 Le Midi
12h30 Terre humaine
13h30 Marilyn
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 Seinfeld
15h30 Les Chatouilles
15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile (Me et J)
Rouli-roulotte (V)
15h59 0340
16h00 Un cas très spatial (L)
La Série des aventures (M)
Chassé-Croisé (Me)
Alerte sur Jupiter (J)
Woof (V)

Lundi

16h30 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Omertà-La Loi du silence
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 La Politique fédérale
23h57 La Politique provinciale
0h05 Découverte
1h05 Fin des émissions

Mardi

16h30 Océane
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Omertà-La Loi du silence
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Ma vie de chien** *Suède. 1985. Comédie dramatique.*
2h00 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 Virginie
19h30 Maman chérie
20h00 Le Volcan tranquille
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal
22h25 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Vues d'ici
1h40 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Sous le signe du Lion
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal
22h25 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Vues d'ici
2h15 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Au-delà du miroir
17h00 Lassie
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La Soirée du hockey Molson
19h00 L'Horloge de Pandora
21h00 Le Téléjournal
21h27 Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
23h19 La Météo
22h21 Manitoba ce soir
➤ 22h50 Cinéma: **Wyatt Earp.** *É-U 1994. Western. La vie de l'un des personnages légendaires de l'Ouest américain, Wyatt Earp, le shérif de Dodge City qui n'a pas crainte de nettoyer la ville et s'attaquer aux criminels de Tombstone.*
2h05 Fin des émissions

Samedi

6h10 Il était une fois... la vie
6h35 Johnson et ses amis
6h45 Les Aventures de Bouli
7h00 Les Chatouilles
7h02 Le Monde de Richard Scarry
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Winnie l'ourson
8h00 La Bande à Ovide
8h10 Fennec
8h30 Kléo
9h00 Timon & Pumbas
9h30 Couacs en vrac
10h00 Et voici la petite Lulu
10h30 Mon ami Willy
11h00 Animaniacs
11h30 Clan Destin
12h00 L'univers des sports
14h00 L'Accent francophone
14h30 Ma vie pour les animaux
15h00 Flip Flop
15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
16h30 Branché
17h00 Les Aventures du jeune Indiana Jones
18h00 Le Téléjournal
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 LeTéléjournal
21h26 La Météo
21h27 Les Nouvelles du sport
➤ 21h49 Télé-sélection. **Présumé innocent.** *É.-U. 1990. Drame policier. Le principal assistant d'un procureur est troublé par l'assassinat d'une collègue avec qui il a eu une aventure. Au fil de l'enquête, il est soupçonné du meurtre et fait alors appel à un brillant avocat pour sa défense.*
0h10 Fin des émissions

Dimanche

6h10 Il était une fois... les Amériques
6h35 Budgie, le petit hélicoptère
6h50 Hitoires de peluches
7h00 Les Chatouilles
7h02 Petit ours
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Arthur
8h00 L'accent francophone
8h30 La Bande à Picsou
9h00 Bravo la famille
9h15 Franc-Croisé
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Point de presse
12h00 La Semaine verte
13h00 Second regard
13h30 De bouche à oreille
15h00 Horizons
16h00 Perfecto
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Zap
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 Juste pour rire
➤ 20h00 Les Beaux Dimanches: ***Tu as crié Let me go.*** *La cinéaste Anne Claire Poirier a été confrontée à l'une des pires tragédies qui soient, la perte d'un enfant, lié à un drame social devant lequel on est frappé d'impuissance, la toxicomanie. Pour survivre et comprendre, elle tente, par le cinéma, d'apprivoiser sa douleur et d'éveiller les consciences.*
21h40 Le Téléjournal
22h24 La Météo
22h27 Au-delà des apparences
23h27 Les Nouvelles du sport
➤ 23h50 Ciné-Club **Le Fantôme de la liberté.** *Fr. 1974. Fable. Série d'épisodes sans lien logique: des bourgeois s'indignent devant des cartes postales; une infirmière s'arrête dans une curieuse auberge; une fillette portée disparue accompagne ses parents au commissariat; un meurtrier condamné à mort sort du tribunal sans difficulté; un homme reçoit un appel téléphonique de sa sœur morte depuis quatre ans.*
0h50 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les mordus (Ma au J)
Chambres en ville III (V)

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Monopoly
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Place Melrose
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité
23h28 Info National média
1h28 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Le Match de la vie
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité
23h28 Info Karonana
23h43 Info National média
1h43 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œuf d'or
18h30 Politiquement Colette
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
23h01 Info Karonana
23h16 Infopublicité
23h46 Info National média
1h46 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Diva
20h00 Paparazzi
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info Karonana
23h13 Infopublicité
23h43 Info National média
1h43 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Amour, sexe et sang froid.** *Am. 1993. comédie policière. Une prostituée et un ancien détenu font équipe pour rattraper un homme d'affaires qui a dérobé à chacun une forte somme d'argent.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Au Nom du père et du fils
22h30 TVA sports
23h04 Info Karonana
23h19 Infopublicité
23h49 Info National média
1h49 Fin des émissions

Samedi

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Sailor Moon
10h30 Beetleborgs
11h00 Les ailes de la mode
11h30 Infopublicité
13h00 Le championnat des quilles
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
15h00 Ciné Week-end
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Funny Farm.** *Am. 1988. Comédie. Ayant fait l'acquisition d'une maison de la campagne dans le but d'écrire un roman, un ancien chroniqueur sportif y vit toute une série de tribulations.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Histoire d'un champion.** *Am. 1988. L'histoire d'une reine de beauté qui s'est mariée avec un joueur de football dont la carrière finit mal.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA Sports
➤ 22h54 Ciné-lune: **Le sous-sol de la peur.** *Am. 1991. Drame d'horreur. Un adolescent s'introduit par effraction dans une grande demeure qui recèle des secrets horrifiants.*
0h54 Info Karonana
1h09 Info National média
3h09 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire
11h30 Infopublicité
➤ 12h30 Ciné Week-end **Susie et les Baker Boys.** Am. 1989. Drame musical
15h00 Cinéma en famille. **Le jardin secret**. *Am. 1993. Conte. Après la mort de ses parents, une fillette vient habiter le château d'un oncle anglais où elle découvre un jardin secret auquel elle redonne vie.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
➤ 19h00 Cinéma Provigo: **Un indien dans la ville.** *Fr. 1994. Comédie. Un abourcier stressé doit s'occuper de son fils de dix ans, né dans la jungle amazonienne, qui débarque à Paris pour la première fois.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h25 TVA sports
21h51 Vins et fromages
22h21 Info National média
1h20 Fin des émissions

Le monde de Gabrielle Roy révélé au Réseau de l'information

Dans le cadre de l'émission *Scully RDI*, Le Réseau de l'information présente depuis le 7 novembre à 20 h 30, *Le monde de Gabrielle Roy*, une série de sept documents inédits sur l'univers de l'un des plus authentiques écrivains du Canada français. Jusqu'au 19 décembre, Robert Guy Scully rencontre chez eux ceux et celles qui ont connu ou qui perpétuent la mémoire de cette Franco-Manitobaine qui, après son premier roman, *Bonheur d'occasion*, est devenue une auteure reconnue et lue mondialement.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 30 novembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée au Grand Séminaire de Montréal.



Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h 30

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Cap aventure (L)
Les pays du Québec (Ma)
La vie d'artiste (Me)
Plaisir de lire (J)
Tendances (V)
7h57 Le grand jeu TV5
8h00 Mise au point (L)
Polémiques (Ma)
Claire Lamarche (Me)
Temps présent (J)
Au nom de la loi(V)
8h45 7 jours en Afrique (L)
Vivre avec (Me)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Outremers(Ma)
Reflets (Me)
Viva (J)
Faxculture (V)
9h45 Grand tourisme (J)
Vivre avec (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Gourmandises
11h00 Paris Lumières
11h30 Journal de France 3
11h57 Le grand jeu TV5
12h00 Les pays du Québec (L)
Du fer dans les épinards (Ma)
Plaisir de lire (Me)
Panorama (J)
Découverte (V)
12h30 Bouillon de culture (L)
Grands gourmands (Me)
Le Kiosque (J)
Horizons francophones (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 La télé des FrancoFolies (Me)
Pulsations (J)
Le petit musée de Velasquez(V)
13h30 La vie d'artiste (Me)
13h35 Jardins et loisirs (L)
14h00 Journal de TV5
14h27 Le grand jeu TV5
14h30 La chance aux chansons
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Sandra princesse rebelle
20h00 Évasion
20h30 Strip-tease
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des arts
23h15 Soir 3
23h45 Concert à Notre-dame de Cléry
1h45 Reflets
2h45 Y'a pas de match
2h15 Les pieds sur l'herbe
3h00 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h00 Montagne
20h30 La télé des FrancoFolies au Casino de Montréal
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Les grands entretiens du Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Sandra princesse rebelle
1h15 Télécinéma
1h45 Temps présent
2h45 RFI

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Autant savoir
20h30 Pulsation
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des métiers
23h15 Soir 3
23h45 La vie à l'endroit
1h15 Montagne
1h45 Au nom de la loi
2h45 RFI

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 Le petit musée de Velasquez
20h00 Kléber
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Le ajournal belge
22h00 Le cercle du cinéma
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
1h15 Autant savoir
1h45 Panorama
2h15 Espace francophone
2h45 RFI

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Drucker & Co
21h00 Stars & Co
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
22h45 Revue de presse canadienne
23h00 Vivre avec
23h15 Soir 3
23h45 Spécial Sommet francophone
0h00 Kléber
1h30 Du fer dans les épinards
3h00 RFI

Samedi

5h30 Horizons francophones
6h00 Pique-nique
6h30 Visions d'Amérique
6h45 La méthode Victor
7h00 Génies en herbe
7h30 Le petit Journal
8h00 Bus et compagnie
9h00 Découverte
9h30 Sport Africa
10h15 7 jours en Afrique
10h30 Les pieds sur l'herbe
11h00 Évasion
11h30 Journal de France 3
12h00 Fais-en ton affaire!
12h30 Temps d'affaires
13h00 Magellan
13h30 Bêtes pas bêtes +
14h00 Journal de TV5
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Olympica
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Fiesta
20h30 Bonjour cinéma
21h00 Clip postal
21h30 Journal belge
22h00 Bon week-end
23h00 Court métrage belge
23h15 Soir 3
23h30 Faxculture
0h15 Fais-en ton affaire
0h45 Drucker & co
1h15 Stars & Co
1h45 Pulsations
2h45 RFI

Dimanche

5h30 Olympica
6h00 Espace francophone
6h30 Obsidienne
7h00 Outremers
7h30 Le petit Journal
8h00 L'école des fans
8h45 Télétourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 La passion selon Saint-Jean
11h00 Grands gourmands
11h30 Journal de France 3
12h00 Faut pas rêver
13h00 Alice
13h30 Y'a pas match
14h00 Journal de TV5
14h30 Sous vos applaudissements
16h00 Journal suisse
16h30 Cap aventure
17h00 L'école des fans
17h45 Grand tourisme
18h00 Journal de France 2
18h30 Bons baisers d'Amérique
19h30 Bouillon de culture
20h35 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Viva
22h45 Courants d'art
23h15 Soir 3
23h30 Fiesta
1h30 Outremers
2h30 7 jours en Afrique
2h45 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Euronews
5h30 RDI Express
8h30 Le point
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Le journal de France 2
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Quebecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Quebecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Quebecoise

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Quebecoise

Vendredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute Scully RDI (V)
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Montréal cette semaine
5h30 Griffe
6h00 RDI express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Completement télé
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal cette semaine
15h00 Griffe
15h30 Correspondant
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France 2
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Trajectoires
21h30 Le point final
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le telejournal
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 La semaine verte
6h00 RDI express
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Enjeu plus
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Dossier
12h30 Branché
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Un canadien à Tokyo
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France
17h30 DeYalta à Berlin
18h00 Enjeu plus
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Courants du Pacifique
22h30 Correspondant
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le telejournal
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Le téléjournal
3h30 Journal du siècle
4h00 Impact

Bandaline chante Noël

De la messe de minuit au party du jour de l'An

***J'entends le moulin* sur l'air de la cinquième symphonie de Beethoven, voilà une des surprises que vous réservent les membres de Bandaline qui montent, le 20 décembre, un concert de Noël haut en couleurs.**

«J'aimais les paroles et le rythme de *J'entends le moulin*, indique Michelline Lamontagne. Mais pas la mélodie. J'en ai parlé aux autres et c'est comme ça, un soir en blaguant, que quelqu'un a lancé: mais pourquoi est-ce qu'on ne la chanterait pas sur un air classique? Le lendemain, Claude est arrivé avec la cinquième de Beethoven et on l'a trouvé formidable!»

Divisé en trois parties, le concert comprend des chants traditionnels et religieux, des chansons populaires de réveillon et des airs du jour de l'An, indique Claude de Moissac. «On a préparé un nouvel arrangement pour *Germaine*, souligne Micheline Lamontagne. On chante aussi *Trois anges sont venus, La Marche des Rois mages* et une chanson de la Bolduc. Naturellement, on ne peut pas passer à côté de certains airs connus, mais on les "bandalisent".»

«On aime présenter un concert de Noël, affirme Gilles Mousseau. On s'amuse et la foule aussi. Mais c'est vraiment très exigeant de préparer un spectacle de cette envergure. Et puis, c'est difficile de se mettre dans l'ambiance de Noël quand on commence les répétitions en septembre!»

L'an dernier, Bandaline est passé de neuf à cinq membres (Michelline Lamontagne, Gilles Mousseau, Claude de Moissac, Jeannette Gosselin et Alice Bérubé). Une décision qui avait pour objectif de donner au groupe plus de flexibilité.

Tout semble aujourd'hui indiquer que le groupe a gagné son pari. Comme l'indique Claude de Moissac, «ça va pas mal du tout merci. On a eu une année pas mal occupée dans nos professions respectives, mais Bandaline semble aller dans la bonne direction.»

Bandaline a en effet terminé l'enregistrement d'une cassette promotionnelle qui sera envoyée aux différents festivals. «Ça pourrait bien devenir un disque un jour», précise Claude de Moissac.

Le groupe s'est également rendu cet été à Red Lake Falls, une petite communauté francophone dans le Dakota du Nord qui tient chaque année un festival français. «On arrive à décrocher un contrat par mois, précise Gilles Mousseau, surtout pour des groupes ou des associations qui veulent une musique d'ambiance avec une saveur culturelle.» Bandaline sera également de la partie le 21 novembre à la Cathédrale de Saint-Boniface pour le concert de Noël de l'Auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface.

«Passer de neuf à cinq a été une bonne décision, croit pour sa part Michelline Lamontagne. Ce n'était pas facile de trouver de la place pour neuf voix dans un accord qui ne contient généralement que quatre notes. Disons que ça donnait parfois des choses assez particulières.»

C'est donc un rendez-vous le 20 décembre à 14 h et à 20 h à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Les billets, au coût de 11 $, sont disponibles en composant le 233-8972.

Anie CLOUTIER

Yvan Lécuyer en Colombie-Britannique

Après l'impro, le cinéma

Si ses plans se déroulent comme prévus, Yvan Lécuyer quittera son Saint-Boniface natal en mai prochain pour aller étudier en Colombie-Britannique. C'est que le jeune homme de 24 ans, bien connu pour son sens de la répartie dans la Ligue d'improvisation du Manitoba, a décidé de tenter sa chance en tant qu'acteur professionnel. Pour ce faire, il se rendra à la Vancouver Film School où il apprendra les rudiments du métier.

«J'aime avoir du "fun" et j'aime la créativité, déclare Yvan Lécuyer pour tenter d'expliquer son amour pour la comédie. J'aime jouer avec les réactions. J'aime réagir dans un autre monde et le faire de façon à ce que le public y croit.» Ayant déjà visité l'institution et rencontré quelques professeurs, il estime que son talent d'improvisateur l'aidera beaucoup à percer dans le métier.

Seule ombre au tableau: Yvan Lécuyer doit débourser 11 000 $ pour ses frais de scolarité et ce, pour l'unique année d'études prévue par le programme. Il travaille donc présentement d'arrache-pied en vue de ramasser les fonds nécessaires.

«J'aurais pu aller dans d'autres écoles aux États-Unis, mais ça coûte encore plus cher, indique l'improvisateur. Mais j'ai aussi choisi Vancouver parce que l'industrie du cinéma est en expansion là-bas. Ça va me donner la chance de passer des auditions pour des rôles.»

Yvan Lécuyer rêve-t-il d'Hollywood? «Je vais commencer par me trouver des contrats pour faire des annonces à la télé. Après, on verra. C'est sûr que Hollywood, ça peut être "le fun" mais je ne me base pas sur ça pour commencer.»

Carole THIBEAULT

Message aux abonnés

La Liberté continue même en cas de grève!

Au moment de la mise en pages du journal, nous apprenons que le syndicat représentant la majorité des employés de la Société canadienne des postes a annoncé la grève générale. Si la grève se poursuit jeudi matin, *La liberté* aura mis son plan de contingence en œuvre.

Les abonnés trouveront leur journal aux endroits et aux heures indiquées ici pendant la durée de la grève. Notre plan nous permettra de rejoindre le plus efficacement possible la majeure partie de nos abonnés. **Ce plan prévoit que les abonnés de *La Liberté* devront aller chercher leur exemplaire du journal dans la caisse populaire de leur village ou région (à leur école dans le cas des abonnés de Saint-Laurent et de Saint-Lazare). En ville, six lieux de distribution ont été prévus.**

Veuillez donc noter l'endroit où il vous faudrait vous rendre pour obtenir votre journal en cas de grève.

À Winnipeg

À Winnipeg, les abonnés pourront se procurer leur journal **le jeudi et le vendredi de 16 h à 20 h, dans un des endroits suivants**: l'école Lavallée, l'école Précieux-Sang, l'école Lacerte, l'école Noël-Ritchot et le Collège universitaire de Saint-Boniface, ainsi que dans les bureaux de *La Liberté*.

Nous avons tenté d'acheminer les abonnés de Winnipeg vers le lieu de distribution qui se trouve le plus près de chez eux. **Pour savoir où vous rendre, vous devez d'abord repérer votre code postal dans la liste qui suit:**

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR **R2H** ?

- vous vous rendez dans **les bureaux de la Liberté** si votre code se termine par: 0A6, 0B3, 0B5,0B6, 0B7, 0B8, 0B9, 0C1, 0C7, 0C8, 0E2, 0E3, 0E4, 0E5, 0E6, 0E7, 0G3, 0G4, 0G6, 0G7, 0G8, 0G9, 0H2, 0J6, 0J7, 0J8, 0J9, 0K3, 0K4, 0K7, 0K9, 0L3, 0L4, 0L5, 0L5, 2C2, 2C4, 2P1, 2P3, 2P4, 2P5, 2P7, 2P8, 2P9, 2R1, 2W4, 2W5, 2W7, 3A4, 3B3, 3B4, 3G4, 3G5, 3G6, 3G7, 3H1, 3H3.
- vous vous rendez **au CUSB** si votre code se termine par: 0H2, 0H3, 0H4, 0H5, 0H6, 0H7, 0J3, 0J4, 0L7,0L9, 0M2, 0M5, 0M7, 0M8, 0M9, 0N2, 0N3, 0N4, 0N5, 0N6, 0N8, 0N9, 0P7, 0P8, 0P9, 0R1, 0R2, 0R3, 3G1, 3C6, 1Z1, 2A6, 2A7, 2B2, 2B3, 2B4, 2C3, 2G3, 2G4, 2G5, 2G6, 2G7, 2M2, 2M3, 2M4, 2M6, 2M8, 2M9, 2N1, 2N3, 2N6, 2V1, 2V2, 2V3, 2V4, 2V5, 2V7, 2V8, 2V9, 2W2, 2W3, 2W9, 2X1, 2X2, 2X3, 2X4, 2X5, 2X6, 2X7, 2X8, 2X9, 2Y1, 2Y2, 2Y3, 2Y7, 2Y9, 2Z1, 2Z3, 2Z4, 2Z5, 3C3, 3C4, 3C7.
- vous vous rendez à **l'école Précieux-Sang** si votre code se termine par: 0M3, 0R6, 0R8, 0R9, 0S1, 0S3, 0S4, 0S5, 0S6, 0S7, 0T3, 0T4, 0T5, 0T7, 0V5, 0V9, 0W1, 0W3, 0W4, 0W5, 0W6, 0W7, 0W8, 0W9, 0X4, 0X6, 0Y1, 0Y2, 0Y3,0Y4, 0Y6, 0Y7, 0Y9, 0Z3, 0Z4, 0Z5, 0Z7, 0Z8, 0Z9, 1A1, 1A3, 1A6, 1A8, 1A9, 1B1, 1B3, 1B6, 2B9, 1C1, 1C2, 1C5, 1C6, 1C7, 1C8, 1C9, 1E1, 1E2, 1E5, 1E9, 1G1, 1G4, 1G6, 1H1, 1H9, 1J3, 1J5, 1K3, 1K5, 1L6, 1M8, 1N3, 1N5, 1L2, 1L5, 1P3, 1P7, 1R2, 1R5, 1R7, 1S4, 1S8, 1S9, 1T5, 1T7, 1V2, 1V8, 1V9, 1W2, 1W3, 1W5, 1X2, 1X3, 1X4, 1X6, 1X7, 1Y1, 1Y2, 1Y9, 1Z5, 1Z7, 1Z9, 2A2, 2A5, 2E4, 2E5, 2G8, 2G9, 2H4, 2J3, 2J4, 2J5, 2J6, 2J8, 2K3, 2K4, 2K5, 2K6, 2K7, 2K8, 2K9, 2L2, 2L3, 2L4, 2L8, 2R8, 2S2, 2T1, 2T3, 2T6.

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR **R2J** ?

- vous vous rendez **aux bureaux de La Liberté** si votre code se termine par: 0A7, 0A8, 0A9, 0B7, 0C2, 0C8, 0E4.
- vous vous rendez à **l'école Précieux-Sang** si votre code se termine par: 0J9, 0L3, 0L4, 0M4, 0M8, 0N5, 0P6, 0P7.
- **Tous les autres abonnés dont le code postal commence par R2J** vont chercher leur journal à **l'école Lacerte.**

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR **R2M** ?

- vous vous rendez à **l'école Précieux-Sang** si votre code se termine par : 0A3, 0B1, 0B7, 0C3, 0E1, 0C5, 0E1, 0E2, 0E4, 0E6.
- **Tous les autres abonnés dont le code postal commence par R2M** vont chercher leur journal à **l'école Lavallée.**

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR **R2N** OU **R3X**? Rendez-vous à **l'école Lavallée.**

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR R3T OU R3V? Rendez-vous à **l'école Noël-Ritchot**.

- **Si votre code postal commence par:** R3R, R2C, R3W, R2E, R2G, R2P, R2V, R2R, R2X, R2W, R3A, R3B, R3C, R3E, R3G, R3J, R2Y, R3K, R3L, R3M, ou R3N, votre exemplaire de journal vous attend **aux bureaux de La Liberté.**

En région

En région, les abonnés pourront se procurer leur exemplaire de *La Liberté* en se rendant **à la caisse populaire de leur village ou de leur région.**

Les journaux seront **disponibles le vendredi dans toutes les caisses** (et parfois dès le jeudi, mais il sera impossible de garantir la livraison du journal dès le jeudi dans toutes les régions).

Voici dans quelle caisse vous devrez vous rendre selon l'endroit où vous habitez et votre code postal:

- Caisse de La salle : R0G 1B0 (**La Salle**)
- Caisse de Notre-Dame-de-Lourdes: R0G 1M0 (**Lourdes**), R0G 2L0 (**Somerset**), R0G 2E0 (**Saint-Léon**)
- Caisse de Saint-Claude: R0G 1Z0 (**Saint-Claude**):
- Caisse de Haywood: R0G 1W0 (**Haywood**)
- Caisse de Élie: R0H 0H0 (**Élie**)
- Caisse de Saint-François-Xavier: R4L 1A2 (**Saint-François-Xavier**)
- Caisse de Lorette: R0A 0Y0 (**Lorette**), R0G 2W0 (**Vermette**)
- Caisse de Sainte-Anne-des-Chênes: R0A 1R0 (**Sainte-Anne, Sainte-Geneviève**), tous les abonnés dont le code commence par : R5H..., R0A 1J0 (**Dufresne**) et R0E 1S0 (**Richer**)
- Caisse de La Broquerie: R0A 0W0 (**La Broquerie**), R0A 0N0 (**Giroux**), R0A 0Z0 (**Marchand**), R0A 2A0 (**Steinbach**), R0A 2N0 (**Saint-Labre et Woodridge**)
- Caisse d'Otterburne: R0A 1G0 (**Otterburne**)
- Caisse de Saint-Pierre-Jolys: R0A 1V0 (**Saint-Pierre**)
- Caisse de Saint-Malo: R0A 1T0 (**Saint-Malo**)
- Caisse de Letellier: R0G 1C0 (**Letellier**), R0A 1P0 (**Roseau River**), R0A 2B0 (**Stuartburn**)
- Caisse de Saint-Joseph: R0G 2C0 (**Saint-Joseph**)
- Caisse de Saint-Jean-Baptiste: R0G 2B0 (**Saint-Jean-Baptiste**), R0G 1K0 (Morris)
- Caisse d'Aubigny: R0G 0C0 (**Aubigny**)
- Caisse de Sainte-Agathe: R0G 1Y0 (**Sainte-Agathe**)
- Caisse de Saint-Adolphe: R0A 1S0 et tous les codes commençant par R5A (**Saint-Adolphe**), R0A 1E0 (**Niverville**)
- Caisse d'Île-des-Chênes: R0A 1T0 (**Île-des-Chênes**), R0A 0X0 (**Landmark**), R0A 1C0 (**New Bothwell**).
- Caisse de Saint-Georges: R0E 1V0 (**Saint-Georges**)
- Caisse de Laurier: R0J 1A0 (**Laurier**)
- Caisse de Sainte-Rose: R0L 1S0 (**Sainte-Rose**)
- À **Saint-Lazare et Saint-Laurent**, nous prions les abonnés de se rendre à l'école de leur village.

Ce mode de distribution du journal permettra de maintenir le contact avec la grande majorité de nos abonnés, mais malheureusement ceux qui se trouvent à l'extérieur des régions énumérées plus haut ne pourront recevoir leur journal. Les exemplaires du journal continueront cependant à être déposés auprès de Postes Canada pour livraison ultérieure.

La Liberté tient à remercier les institutions scolaires et les caisses populaires, sans la collaboration de qui il nous serait difficile de maintenir le contact avec nos lecteurs. Nous remercions aussi les abonnés et abonnées pour leur patience et leur collaboration pendant la grève.

La direction

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 16 novembre)

	G	P	N	Pts
La Broquerie	3	1	0	6
Grunthal	2	0	0	4
Île-des-Chênes	2	0	0	4
Sainte-Anne	1	0	0	2
Saint-Adolphe	1	3	0	2
Saint-Jean	0	1	0	0
59ers	0	1	0	0
Pine Falls	0	3	0	0

Compteurs	B	P	Pts
P. Anderson	6	5	11
D. Meilleur	4	6	10
G. Friesen	2	5	7
K. Tallaire	3	4	7
C. Petryna	4	3	7
M. Dumaine	2	4	6
C. Hebel	3	3	6
M. Normandeau	2	4	6
T. Sokoloski	1	5	6
D. Backman	3	3	6
J. Arnold	3	3	6
M. Brennan	1	4	5
M. Gottfried	2	3	5
M. Gagnon	1	4	5

Les matchs à venir

Le dimanche 23 novembre

Les 59ers se rendents à Saint-Adolphe.

Pine Falls se rend à I.D.C.

Elle pratique la nage synchronisée depuis neuf ans

Aimée Vandale se prépare pour les Jeux du Canada

Après avoir consacré beaucoup d'efforts à ses entraînements en nage synchronisée, Aimée Vandale récolte le fruit de son labeur. Championne provinciale en 1996, la jeune femme de Saint-Vital est en nomination pour le titre d'athlète de l'année dans le cadre du gala annuel de Sport Manitoba, qui aura lieu le merdredi 26 novembre à Winnipeg.

L'athlète de 18 ans, est assurée de participer aux prochains Jeux du Canada à Corner Brook à Terre-neuve en 1999. Mais ça ne l'empêche pas de ménager aucun effort pour améliorer ses programmes. «J'investis plus de 20 heures par semaine, dit-elle. Ça fait dix ans que je rêve de participer aux Jeux du Canada. À force de s'entraîner, on réussi toujours par réaliser ses rêves.»



photo: Marc-Éric Bouchard

Aimée Vandale est en nomination pour le titre de l'athlète féminine de l'année.

La nageuse qui pratique la nage synchronisée depuis neuf ans, s'entraîne au Club Bushido de Winnipeg depuis trois ans. En 1991, Aimée et sa famille ont déménagé à Abotsford en Colombie-Britannique. Pendant les quatre années passées sur la côte ouest, Aimée Vandale a développé son talent avec un club de haut niveau. «Même si ça a été difficile au début de m'intégrer, je voulais continuer à pratiquer la nage synchronisée, mentionne-t-elle. Mes quatre années d'expérience avec les Aquasonics de la Colombie-Britannique m'ont permis de prendre goût à ce sport. Depuis mon retour au Manitoba en 1995, la nage synchronisée a une place de choix dans ma vie.»

Grâce à sa persévérance Aimée Vandale a remporté plusieurs honneurs dont le titre d'athlète de l'année, qui lui a été accordé en 1996 par l'Association de nage synchronisée du Manitoba. «Quand je remporte des honneurs, je constate que les nombreuses séances d'entraînement m'ont permis de me classer parmi les meilleures», dit-elle.

Aimée Vandale est consciente que ce sont aussi les efforts consentis par ses parents, qui lui permettent de pratiquer sa discipline. Car si elle ne nécessite pas un si grand investissement au départ, la nage synchronisée de haut niveau entraîne des frais importants. «Mes parents déboursent près de 3 000 $ par année pour l'inscription et pour les voyages, souligne Aimée Vandale. Ils se privent pour me permettre de pratiquer la nage synchronisée.»

Depuis quelques années, Aimée Vandale enseigne aussi la nage synchronisée au jeunes débutantes et elle fait des présentations dans les écoles du Manitoba pour promouvoir cette discipline chez les fillettes. «C'est important de faire connaître davantage le sport aux jeunes filles, dit-elle. La nage synchronisée me tient à cœur et je serai toujours dévouée à ce sport.»

En plus d'exprimer son art dans les piscines, Aimée Vandale affectionne la peinture. Depuis son tout jeune âge, Aimée s'inspire de son oncle peintre Guy St-Godard. C'est pour cette raison qu'elle étudie en Beaux-Arts à l'Université du Manitoba. «J'aime la nage synchronisée et la peinture parce que je peux laisser aller ma créativité, indique-t-elle. Ces deux activités me demandent beaucoup de patience et de perfectionnement, mais j'adore ça.»

Marc-Éric BOUCHARD

Soccer scolaire

Saint-Lazare champion provincial

L'équipe de soccer féminin de l'école secondaire de Saint-Lazare a remporté le championnat provincial rural après des victoires remportées contre Saint-Norbert, Minnedosa et Stonewall. L'événement qui s'est déroulé à Strathclair les 17 et 18 octobre, a couronné la troupe de l'entraîneur Denis LeBlanc, championne pour la première fois de son histoire.

Le directeur de l'école de Saint-Lazare, Mario Tanguay, s'est dit fier de l'exploit de ses jeunes athlètes. «Nous avons seulement 24 élèves au secondaire tandis que les écoles qu'on affronte comptent plus de 300 élèves», explique-t-il.

Par ailleurs, cinq joueuses ont mérité des honneurs individuels. Natalie Sala, Allison Simard, Tessa Chartier ont été nommées membres de l'équipe étoile, tandis que Jade Tremblay a reçu le titre de joueuse par excellence du championnat provincial. Les autres membres de l'équipe sont: Chantalle Lemoine, Chantal Simard, André Laferrière, Marie-Reine Simard, Giselle Sala, Martine Chartier, Jennifer Simard, Rachel Sala et Cleo Butcher.

M.-É. B.

POOL de HOCKEY de LA LIBERTÉ



saison 1997-1998



Position des participants au pool en date du 19 novembre 1997

		Points
Celeste St-Vincent	Sainte-Anne	36
Guy St-Vincent	Sainte-Anne	34
Brigitte Fiola	La Broquerie	33
Rick Meilleur	Saint-Adolphe	32
Paul Trudeau	Steinbach	31
Léo Meilleur	Winnipeg	31
Michel Normandeau	La Broquerie	31
Robert Dumesnil	La Broquerie	30
Gilbert Fournier	La Broquerie	29
Gérald Tétrault	Saint-Boniface	29
Yvette Gagnon	La Broquerie	29
Paul Beauchamp	La Broquerie	29
Jean Normandeau	La Broquerie	29
Claude Vielfaure	La Broquerie	29
Guy St-Vincent	Sainte-Anne	29
Paul Bilodeau	Winnipeg	28
Mireille Collet-Lachance	Ile-des-Chênes	28
Gisèle Vielfaure	La Broquerie	28
Chantal Vielfaure	La Broquerie	28
Gisèle St-Vincent	Sainte-Anne	28
Claude Moquin	La Broquerie	27
Maurice Chaput	Sainte-Anne	27
Florence Chaput	Sainte-Anne	27
Roger Chammartin Sr.	Niverville	27
Gilles Normandeau	La Broquerie	27
Guy Taillefer	La Broquerie	27
Rhéal Gagnon	La Broquerie	26
Lucille Tétrault	La Broquerie	26
Michelle Martel	La Broquerie	26
Paul Gilmore	Saint-Jean-Baptiste	26
Denis Carrière	La Broquerie	26
Kristine Vielfaure	La Broquerie	26
Gilbert Gagnon	La Broquerie	26

Pointage des joueurs en date du 17 novembre 1997

1	B. Bouchard	Royals de Saint-Jean	2 points
	G. Lajoie	Aces de Saint-Anne	3 points
	M. Dumaine	North Stars Î-D-C	6 points
	T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	1 point
	D. Martin	Hawks de Saint-Adolphe	1 point
2	R. Lafournaise	59ers	2 points
	D. Craig	Royals de Saint-Jean	1 point
	M. Normandeau	Habs de La Broquerie	6 points
	R. Desautels	North Stars Î-D-C	0 point
	D. Male	Paper Kings de Pine Falls	2 points
3	J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	2 points
	L. Woo	North Stars Î-D-C	2 points
	R. Chaput	Aces de Sainte-Anne	1 point
	C. Peters	Hawks de Saint-Adolphe	3 points
	C. Nagy	Habs de La Broquerie	3 points
4	G. Gosselin	59ers	2 points
	P. Gauthier	Aces de Sainte-Anne	1 point
	D. Baril	Royals de Saint-Jean	0 point
	M. Silvagio	North Stars Î-D-C	1 point
	R. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	2 points
5	K. Tailaire	Habs de La Broquerie	7 points
	D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	2 points
	M. Morin	59ers	2 points
	J. Carrière	North Stars	4 points
	R. Smith	Cougars de Swan Lake	0 point
6	D. Daneault	Royals de Saint-Jean	2 points
	M. Gottfried	North Stars Î-D-C	5 points
	D. Abrahamson	Paper Kings de Pine Falls	0 point
	R. Rioux	59ers	0 point
	L. Skoleski	Hawks de Saint-Adolphe	0 point
7	K. Morrison	North Stars Î-D-C	2 points
	C. Luduchowski	59ers	0 point
	L. Côté	Habs de La Broquerie	4 points
	M. Dixon	Royals de Saint-Jean	4 points
	A. Lavack	Aces de Sainte-Anne	4 points
8	R. Lajoie	Aces de Sainte-Anne	0 point
	M. Gagnon	Habs de La Broquerie	5 points
	D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	10 points
	D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	4 points
	J. Lafournaise	59ers	0 point
9	P. Penner	Red Skins de Morden	0 point
	K. Martynuik	Maroons d'Altona	0 point
	B. Goderis	Cougars de Swan Lake	0 point
	M. Pruden	Cougars de Swan Lake	0 point
	W. Bartley	Maroons d'Altona	0 point
10	R. Chammartin	Hawks de Saint-Adolphe	1 point
	C. Sokolosky	Paper Kings de Pine Falls	4 points
	G. Stewart	Habs de La Broquerie	0 point
	M. Gilmore	Royals de Saint-Jean	0 point
	M. Proteau	59ers	1 point

Meilleure moyenne de gardien

11 Habs de La Broquerie
Royals de Saint-Jean
North Stars Î-D-C
Hawks de Saint-Adolphe
Paper Kings de Pine Falls
Aces de Sainte-Anne
59ers

Compte-rendu de l'évolution des joueurs tous les vendredis à 7 h 20, 8 h 20 et 16 h 20 par Yves Guérard, sur les ondes de CKSB

Et tous les vendredis vers 8 h 15, tirage d'un prix parmi les participants au pool de hockey.

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:

Les Habs en tête de la LHT

Paul Anderson inspire ses coéquipers

Après une défaite de 11-4 aux dépens des North Stars d'Île-des-Chênes, le 12 novembre, les Habs de La Broquerie se sont repris de belle façon en défaisant les Royals de Saint-Jean 8-7 lors d'une rencontre disputée à l'aréna de La Broquerie le 15 novembre.

Avec un dossier de trois victoires et une défaite, la troupe de Bob Turton est au premier rang de la Ligue Hanover-Taché avec six points, deux de plus que les Red Wings de Grunthal et les North Stars d'Île-des-Chênes. Cependant les Habs ont joué deux parties de plus que leurs plus proches rivaux.

Le gérant des Habs de La Broquerie, Rick Lafrenière se réjouit de la performance de son équipe. «Nous avons un bon groupe d'athlètes, souligne-t-il. L'addition de l'ancien joueur de Steinbach, Paul Anderson nous donne plus de puissance en attaque. Quand il jouait contre nous, tous le monde le détestait, mais depuis qu'il a un chandail rouge et blanc, il est très apprécié à La Broquerie!»

Pour sa part, le gérant des Royals de Saint-Jean, Don Fillion, attribue la défaite de son équipe au manque de discipline de ses joueurs. «On s'est battu nous-même, dit-il. C'est un match à oublier et j'espère que les joueurs vont apprendre de leurs erreurs. Si on est toujours au banc des punitions, l'année va être longue.»

Pour ce qui est des champions des dernières séries éliminatoires, les Aces de Sainte-Anne-des-Chênes, ont démontré leur intention de reprendre le championnat cette saison. La troupe de Greg Lajoie a vaincu les Paper Kings de Pine Falls par le pointage de 9-2 le 12 novembre au domicile des Aces. «C'est encourageant de voir que les joueurs ont le goût de s'amuser», mentionne le gérant Jacques Saint-Vincent.

Après trois défaites consécutives, les Paper Kings de Pine Falls veulent aller chercher du renfort. Le gérant Georges Harbottle tente de convaincre Wayne Bartley et Keith Stewart, anciennement des Maroons d'Altona, de joindre les rangs des Paper Kings. «Nous voulons améliorer l'équipe, dit-il. La formation actuelle ne nous permet pas de rivaliser avec les meilleures équipes de la ligue.»

Marc-Éric BOUCHARD

La danse aérobique et le kick-boxing vous intéresse?

Se battre pour une bonne cause

Vous voulez en savoir plus sur la danse aérobique et le kick-boxing? Jean-Louis Poissenot, ceinture noire en kung-fu et kick-boxer offre des sessions de formation les 26, 27 et 28 novembre de 19 h 30 à 21 h à la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain. Les sessions porteront sur une forme de danse aérobique intégrant des mouvements de kick-boxing. Il sera également question de kung-fu et de méthodes d'autodéfense.

Un minimun de 5 $ est demandé pour l'inscription. Les fonds amassés seront remis à la Fondation rêve d'enfant. Pour plus de renseignements, contactez Jean-Louis au 231-5473.

M.-É. B.

Nécrologies

Sœur Blandine de Moissac, o.s.u.

Après un long et courageux combat contre le cancer, sœur Blandine, entourée de membres de sa famille et de sa communauté religieuse, retournait à Dieu, au Centre Palliatif de l'Hôpital Saint-Boniface, le vendredi 31 octobre.

Sœur Blandine naquit le 18 novembre 1936, à Saint-Claude (Manitoba). Elle était la plus jeune d'une famille de dix enfants, fille de Charles de Moissac et de Madeleine Magnard. Elle reçut son éducation à Saint-Claude, puis à l'École Pédagogique. Elle compléta par la suite un baccalauréat ès arts. Après quelques années d'enseignement, elle entra au Noviciat des Ursulines, à Bruxelles (Manitoba), le 2 août 1963.

Son noviciat terminé, on lui confia des enfants de 1ère et 2e années. C'est auprès de ces petits, à Bruxelles et à Swan Lake, qu'elle passa presque toute sa carrière d'enseignement, où elle mit tout son cœur, réussissant à rendre les enfants heureux à leur travail, les introduisant à Jésus, leur grand Ami.

Bien douée en musique, elle savait agrémenter ses leçons de chants et de danse. Aussi, lors des festivals, ses élèves faisaient honneur à leur école.

En 1988, après 30 années d'enseignement, sa santé s'altéra. Elle assuma alors un poste à St-Anthony's Book Store, où son affabilité et son sens de l'humour lui facilitèrent beaucoup les relations interpersonnelles.

Elle se dévoua aussi auprès de sa famille et était heureuse de rendre à ses membres les services que nécessitait leur santé.

Partout, rayon de soleil, elle irradiait l'amour du Seigneur, semant le bonheur autour d'elle.

Sœur Blandine fut précédée dans la tombe par ses parents, ses frères, Georges et Charles, ses sœurs, Huguette et Christiane et son beau-frère, Arnould de Marsangy.

Elle laisse pour chérir sa mémoire: ses sœurs, Marie-Thérèse de Marsangy, sœurs Ghislaine, Madeleine et Roseline, filles de la Croix et Anne-Marie; sa belle-sœur, Laurette de Moissac; six neveux et nièces: Paul de Moissac (Monique) et leur famille, Renée, Claude, Roseline, Jean et Danielle (Richard Alarie), ainsi qu'un grand nombre de cousins et cousines.

Les Ursulines ainsi que sa famille désirent exprimer leur profonde gratitude au pesonnel de l'Oncologie et du Centre palliatif de l'Hôpital Saint-Boniface, aux infirmières VON et autres pour les bons soins et la compassion qu'ils ont prodigués à sœur Blandine, durant sa maladie.

Une liturgie de la Parole, présidée par M. l'abbée Renata Pasinato, eut lieu le lundi 3 novembre à 19 h, à la Chapelle funéraire Coutu.

La messe de la Résurrection fut concélébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface, par Mgr Albert Gréchette, assisté de M. l'abbé Renato Pasinato et du père Louis Geelan o.f.m., le mardi 4 novembre à 9 h 30. L'inhumation suivit au cimetière de la paroisse Saint-Gérard, de Bruxelles (Manitoba).

Emma Nadeau (née Rheault)

À l'hôpital Lorne Memorial de Swan Lake (Manitoba), le 7 novembre 1997, s'éteignait paisiblement, entourée de ses enfants, Emma Nadeau de Somerset (Manitoba), âgée de 82 ans. Emma, ayant vécu dans la paroisse de Somerset toute sa vie, avait déménagé au Manoir Somerset au mois de juillet 1996.

Elle laisse dans le deuil ses six enfants: René (Berthe) de Windsor, Ontario; Eva (Richard) d'Ottawa, Ontario; Léo (Thérèse) de Saint-Boniface; Henri de Somerset; Fernand (Claire) de Saint-Boniface; et Paulette de Hull, Québec. Elle laisse également ses belles-sœurs Annette Rheault, Rolande Rheault de Sainte-Anne et son beau-frère Ferdinand Lussier de Saint-Boniface. Elle fut précédée dans la tombe par son époux, Alphonse, en 1981, deux enfants en bas âge, Marie et Raymond, et par six frères et deux sœurs.

Emma a marqué la communauté par sa générosité, sa jovialité, sa tendresse, sa disponibilité et son omniprésence dans tant d'activités. Elle laisse un souvenir de sérénité et de bonté à tous ceux et celles qui l'ont connue. Qu'elle jouisse du repos éternel en présence de ceux et celles qu'elle a aimés.

Ses funérailles eurent lieu en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset, le lundi 10 novembre, présidée par M. l'abbé Marcel Damphousse, assisté du père Gérald Labossière, o.m.i. L'inhumation eut lieu au cimetière de Somerset.

Les porteurs, tous des petits-enfants de la défunte, étaient: André Labossière, Jacqueline Labossière-Jager, Gérald Nadeau, Philippe Nadeau, Marc Nadeau, Renée Nadeau. Nicole Nadeau, petite-fille, a fait les lectures.

Les membres de la famille désirent remercier ceux et celles qui ont bien aidé durant ces moments de tristesse.

Au revoir, maman.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.C.F.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.P.M.

Chronique religieuse

Tuer par compassion?



Gilberte PROTEAU
Laïque

Tuer par compassion... Quelle étrange association de mots!

Tuer, par définition, est un acte de violence.

La compassion, bien au contraire, c'est «le sentiment qui porte à plaindre et partager les maux d'autrui». L'un de ses synonymes est la miséricorde....

Alors comment en est-on venu à associer ces deux mots?

De tout temps, tuer a été vu comme un acte violent et répréhensible. Or voilà que dans notre société, depuis plusieurs années déjà, on veut faire passer l'idée – et on y a réussit jusqu'à un certain point – que tuer peut être un acte de miséricorde. Quelle aberration !

On argue que c'est un acte de compassion que de tuer quelqu'un qui souffre, ou qui est handicapé (y inclus un enfant à naître chez qui l'on dépiste le syndrome de Downs, par exemple), ou encore qui est vieux, malade et dépendant.

On a beau dire, tuer n'est jamais un acte de compassion. C'est une atteinte directe à la vie d'un être humain créé par Dieu à son image, et créé pour louer.

Mais dans notre société, nous préférons souvent écraser cette vie plutôt que de lui témoigner de la compassion. Parce que, finalement, la compassion véritable exige de nous du dévouement, du don de soi, du temps, de l'effort, des soins particuliers et même parfois des dépenses considérables.

La compassion, c'est du domaine de Dieu... Et Dieu, c'est la Vie, c'est l'Amour.

Alors comment peut-on oser dire qu'une vie, même dans la souffrance, ne vaut pas la peine d'être vécue?

C'est peut-être qu'on a perdu de vue le sens de la Transfiguration et de la Résurrection...

Dans les civilisations non chrétiennes, encore aujourd'hui on considère souvent le suicide ou le meurtre comme un moyen «honorable» de se sortir d'une situation déshonorante ou excessivement pénible à vivre. Mais Jésus est venu nous dire et nous montrer que TOUT dans la vie, le plus affreux des péchés autant que la maladie la plus débilitante, TOUT a un sens en Dieu, TOUT peut être englobé dans la miséricorde du Père, tout peut être transfiguré par son amour. Jésus est venu nous montrer que quand on aime, on doit aller jusqu'à donner sa vie pour l'être aimé. Parce que le Père est là, avec nous, toujours, dans toutes nos souffrances, dans tous nos déboires. Parce qu'au bout, il y a la Résurrection...

Quand on aime, on accompagne l'être aimé dans la souffrance, dans l'angoisse, à travers la maladie mentale, les rechutes, les faillites, les déboires les plus désespérants. Quand on aime, on console, on appuie, on supporte moralement, physiquement, financièrement. Quand on aime, on donne jusqu'au bout. Ils le savent, les parents qui ont passé des semaines d'angoisse auprès d'un enfant sérieusement malade et pour qui ils auraient bien donner leur vie en échange de sa santé... Elles le savent les nombreuses personnes qui passent leur vie dans la compassion auprès de grands malades ou handicapés, mentaux ou physiques

Quand on aime, on veut donner la vie, soit physiquement, soit en aidant à vivre, en encourageant à vivre. Quand on aime, on devient lumière dans la nuit et feu dans le froid. Mais on ne tue pas...

Non, «aimer» ne peut pas être associé à «tuer». Ce sont deux actes qui ne sont pas du même ordre. Et si notre société est prête à avaler des mensonges comme «tuer par compassion», c'est qu'elle a un cœur sclérosé et un esprit tordu par le mal le plus profond qui soit, celui de ne plus savoir aimer...

Gens d'ici

L'autre côté de la médaille

Nicole Dupéré n'a jamais reculé devant les défis. À 19 ans déjà, elle quittait son Ontario natale pour un voyage de cinq mois au Mexique. Plus récemment, le 24 août 1996, l'animatrice à Envol 91 était de ceux qui ont sauté en parachute pour sensibiliser la population manitobaine au problème du Sida.

Ses qualités de fonceuse, sa maîtrise de l'espagnol et son expérience journalistique lui ont permis de décrocher un emploi des plus stimulants. En effet, depuis le 3 novembre, l'animatrice de radio a rangé son micro pour se joindre à l'équipe des Jeux panaméricains. Affectée aux relations avec les médias, Nicole Dupéré sera responsable de coordonner et de diriger les quelque 2 000 journalistes, photographes et caméramen attendus en 1999.

«Pour l'instant, on est à mettre sur pied une banque de données de tous les journalistes, canadiens, américains et sud-américains, qui prévoient couvrir les Jeux panaméricains. De là, on doit évaluer leurs besoins: lignes téléphoniques, lieux de travail, chambres, transport... Toutes les choses que j'ai appréciées quand j'étais journaliste, c'est à moi de les organiser pour eux maintenant. Ça me fait voir l'autre côté de la médaille.»

Animatrice à Envol 91 depuis les touts débuts de la radio communautaire, Nicole Dupéré a d'abord exercé ses talents en tant que bénévole avant de décrocher en août 1993 un poste rémunéré. Nicole Dupéré a été coanimatrice de l'émission du matin diffusée sur semaine de 7 h à 9 h ainsi que animatrice de 10 h 30 à 14 h. «J'ai toujours voulu faire de la radio, raconte-t-elle. D'ailleurs, ma mère, qui a une bien meilleure mémoire que moi, se souvient que petite, je me cachais dans une boîte de carton et forçais les membres de ma famille à m'écouter parler.

«Dès qu'on a commencé à parler des Jeux panaméricains, je me suis dit que j'aimerais faire partie de cette équipe. Il règne d'ailleurs ici une ambiance de bonne humeur et de dynamisme très particulier. Mais j'aimais vraiment mon travail à la radio et je pensais que je ne travaillerais aux Jeux qu'en tant que bénévole. Mais la radio a été victime de compressions budgétaires et j'ai perdu mon emploi, alors je n'ai pas hésité à poser ma candidature. Mon seul regret, c'est de n'avoir pas eu le temps de dire au revoir à mes auditeurs. Je m'ennuie d'eux. Mais j'anime toujours bénévolement mon émission Vous, moi et la musique tous les mardis soirs à 22 h. Une chose dont je ne m'ennuie pas cependant, c'est de ne plus avoir à me lever à 4 h du matin!»

Anie CLOUTIER

Incendie du Collège de Saint-Boniface

C'était il y a 75 ans

«Beaucoup de gens ignorent que le Collège de Saint-Boniface a été détruit par un incendie en 1922, déplore l'archiviste Carole Barnabé. Ils ne savent pas que l'édifice des cuisines, qui abrite aujourd'hui CKSB, est tout ce qui reste du Collège de Saint-Boniface construit par Monseigneur Taché en 1880.» Une exposition et une soirée commémorant le 75e anniversaire de la tragédie devraient cependant remédier à la situation, espère-t-elle.



photo: Anie Cloutier

Carole Barnabé devant l'exposition relatant l'incendie du Collège de Saint-Boniface, en montre jusqu'au 23 décembre devant la salle Martial-Caron. «Après l'incendie, les Jésuites ont lancé un appel à la population qui a donné 75 000 $, une somme immense à l'époque, envers la reconstruction du Collège.»

En effet, la galerie du Collège universitaire de Saint-Boniface, située devant la salle Martial-Caron, abrite jusqu'au 23 décembre une exposition de photographies relatant les tragiques événements qui coûtèrent la vie à dix personnes et entraînèrent des pertes matérielles évaluées à 700 000 $. (1) Cette exposition sert d'amuse-gueule à la soirée commémorative ainsi qu'au lancement du site Internet dédié à l'incendie de 1922 qui doit voir le jour le 25 novembre. (2)

Premier établissement d'enseignement universitaire de l'Ouest canadien, le Collège de Saint-Boniface était situé au centre d'un terrain de 22 acres bordé par les rues Provencher, Aulneau, de la Cathédrale et Saint-Jean-Baptiste. L'édifice mesurait 300 pieds de long et 62 pieds de haut et comptait 343 élèves dont 154 pensionnaires et 41 membres du personnel.

«L'incendie s'est déclaré à 2 h 15 dans la nuit du 24 au 25 novembre 1922, raconte Carole Barnabé, étudiante en maîtrise archivistique au CUSB et conservatrice de l'exposition. C'est le père Lacouture qui a sonné l'alarme. C'est aussi lui qui a demandé au père Lord d'aller à pied avertir les pompiers de l'incendie. Pieds nus par -9 °C, le père Lord a mis dix minutes à rejoindre la station de la rue Des Meurons. La barrière du Collège était barrée et a ralenti l'arrivée des camions de pompiers. Une des deux pompes était gelée et en plus, les échelles ne se rendaient pas jusqu'aux étages du haut. Le Collège avait été construit en bois et l'isolant était en bran de scie. Pas étonnant qu'en moins d'une demi-heure tout soit parti en flammes!»

Le site Internet comprend une série de témoignages de survivants. On y reprend entre autres un extrait de Nouvelles de la Province du Canada dans lequel Rodolphe Bélanger raconte: «La fumée, chaude à me brûler le visage, s'engouffre dans ma chambre [...] L'obscurité est impénétrable. J'étouffe!»

Dans une lettre adressée à ses parents le 26 novembre 1922, Laurent Tétrault de La Broquerie raconte: «Le feu sortait par toutes les fenêtres [...] et se lançait dans l'air à une hauteur prodigieuse. Toute la ville se trouvait illuminée, et nous pouvions voir dans cette clarté rougeâtre et sinistre le monde courir vers le lieu du désastre. L'ambulance passait et repassait sans cesse pour transporter les blessés à l'hôpital car [...] un grand nombre ont sauvé leur vie en sautant du troisième étage et quelques-uns même du quatrième étage.»

Et encore, dans une lettre adressée à son oncle le 14 janvier 1923, Édouard Lambert raconte: «Il y avait des grands qui criaient Is there a good place to jump? Il y en avait qui jetaient leur matelas et sautaient dessus [...] En face de la rue Masson, j'ai rencontré les pompiers et au coin de la rue Aulneau et Provencher, j'ai rencontré une police qui me dit Where are you going? Il était trop aveugle pour voir le collège en feu! Je suis arrivé à la maison [...] les pieds coupés. Je me suis habillé et je suis retourné au Collège qui était en flammes. J'ai vu la chimie tomber comme un bloc enflammé.»

Plusieurs des photographies exposées au CUSB et reprises pour le site Internet proviennent des archives du service d'incendie de la ville de Winnipeg. Cela s'explique, indique Carole Barnabé, par le fait que l'incendie a fait l'objet d'une enquête. «On n'a d'ailleurs jamais trouvé la cause exacte de l'incendie, fait-elle remarquer. Mais plusieurs rumeurs persistent. Certains pensent, par exemple, qu'il était d'origine criminelle. À cette époque, plusieurs institutions françaises et catholiques, au Manitoba et au Québec étaient la proie de groupes racistes comme le Ku Klux Klan. L'Université de Montréal avait d'ailleurs été ciblée quelques jours plus tôt et l'école Provencher aussi a brûlé une semaine plus tard.»

Une seconde hypothèse veut que l'incendie ait été allumé par un ancien employé du Collège remercié de ses services deux semaines plus tôt. Mais la thèse la plus réaliste, croit Carole Barnabé, est celle d'une cigarette oubliée. «Plusieurs jeunes étudiants fumaient en cachette, indique-t-elle. Et la veille, ils avaient assisté à une fête en l'honneur de la Sainte-Catherine. C'est donc assez plausible qu'un jeune ait oublié une cigarette qui aurait suffit à mettre le feu vu l'âge et l'état de l'édifice.»

Relocalisés temporairement au Petit séminaire, les élèves du Collège ont repris leurs cours dès le lendemain, rappelle Carole Barnabé. «Au début, précise-t-elle, les Jésuites pensaient être en mesure de reconstruire le Collège mais cela s'est vite révélé impossible.» En effet, d'une valeur de 700 000 $, le Collège et son contenu n'étaient pourtant assurés que pour 140 000 $. De plus, les Jésuites devaient toujours 400 000 $ à leurs créanciers pour la construction du premier Collège. L'édifice du Petit séminaire devait ainsi abriter de façon permanente les élèves du Collège de Saint-Boniface. C'est cet édifice, situé au 200, avenue de la Cathédrale, que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Collège universitaire de Saint-Boniface.

Anie CLOUTIER

(1) Arthur Taylor (18 ans), James Duquette (16 ans), Joseph Guilbert (16 ans), Lionel Bouvier (16 ans), Ovila Laflèche (16 ans), Lawrence Legree (15 ans), John McGlynn (9 ans), Henri Péllissier (15 ans), père Frederick Stormont (44 ans) et Léopold Tremblay (9 ans).

(2) La soirée commémorative aura lieu le 25 novembre à 19 h dans le Grand Hall Provencher. Le site Internet est accessible via le site du CUSB au www.ustboniface.mb.ca.

Témoignage d'un survivant

Loutrel se souvient

Avoir été rescapé de l'incendie du Collège Saint-Boniface n'est pour Jean-Marie Loutrel qu'une simple parenthèse dans une vie déjà peu ordinaire. Après 52 ans passés dans le monde du cinéma, le natif de la Saskatchewan, aujourd'hui âgé de 85 ans, habite maintenant l'Abitibi où il exerce ses talents de trappeur et d'écrivain.

Jean-Marie Loutrel sera de passage à Winnipeg le 25 novembre pour assister à la cérémonie commémorative marquant le 75e anniversaire de l'incendie du Collège de Saint-Boniface. Il profitera de l'occasion pour partager avec les autres survivants ses souvenirs de la terrible nuit du 24 au 25 novembre 1922.

Né en 1912 de parents français, Jean-Marie Loutrel a passé les deux premières années de sa vie sur une terre en Saskatchewan. La guerre de 1914-1918 rappelle la famille en France où le père se joint aux forces françaises. La famille retrouve la Saskatchewan en 1919, mais un an plus tard, acculé à la faillite, plie bagages et fuit la province en pleine nuit.

«Nous sommes arrivés à Winnipeg avec presque rien, indique Jean-Marie Loutrel. Mon père m'a d'abord inscrit à l'école publique. Mais comme je n'aimais pas beaucoup ça... Je me suis fait mettre à la porte de deux ou trois institutions avant d'entrer en 1920 chez les Jésuites.

«J'avais dix ans en 1922 quand tout a flambé. Je me souviens très bien que la veille, nous avions eu une petite cérémonie en l'honneur de la Sainte-Catherine. Je dormais dans le dortoir des petits situé au dernier étage quand j'ai vaguement entendu l'alarme. Mais je croyais qu'il s'agissait d'un exercice et je n'avais pas envie de me lever. J'ai senti la fumée, mais je m'en foutais. Machinalement, je me suis roulé en boule sous les couvertures pour continuer à dormir.

«Pendant ce temps, les autres pensionnaires sortaient par les issues de secours et se regroupaient en bas dans la neige. Là, les Jésuites et quelques sœurs du couvent d'à côté comptaient les élèves pour voir s'il y en avait qui manquaient. Les Jésuites ont recruté trois volontaires chez les plus vieux, des jeunes de 16 ou 17 ans, et leur ont demandé d'aller chercher les dix élèves qui manquaient à l'appel. Alors ils sont remontés dans le dortoir des petits et celui des moyens, qui par ce temps-là étaient tout enfumés. Ils ont tâtés les lits et les travées. C'est comme ça qu'un dénommé Roy m'a trouvé sous les couvertures. Il m'a déposé près de la fenêtre et je suis sorti.



Jean-Marie Loutrel en 1987 lors de la sortie de son autobiographie Wallou.

Pieds nus dans la neige, le petit Jean-Marie s'est vu confié, dans l'affolement général, à un parent d'élève venu chercher des nouvelles de son fils. L'homme, chargé de conduire l'enfant chez ses parents s'est heurté à une porte clause à la maison des Loutrel, rue Maryland. «Je suis resté deux jours dans la maison de cet homme avec son fils et sa femme. Ce que je ne savais pas, c'est que ma mère avait donné naissance cette nuit-là à mon plus jeune frère Gaston. Mon père avait appris à travers les journaux du lendemain qu'il y avait eu un incendie au collège et comme je restais introuvable, il m'avait cru mort. Vous imaginez la joie de tous quand ils m'ont retrouvé!»

Après l'incendie, Jean-Marie Loutrel n'est retourné que sporadiquement au collège, maintenant relocalisé dans le Petit séminaire. «J'aimais bien mieux ramasser un peu d'argent à vendre le Free Press au coin des avenues Portage et Main!, lance-t-il. Mon père, qui était balayeur de rues, et moi étions les seuls pourvoyeurs de la famille.» La famille Loutrel, qui compte alors six enfants, quitte donc Winnipeg en direction de Chicago où un emploi attend le père de Jean-Marie.

Rapatrié en France au début des années 1930, Jean-Marie Loutrel doit se réapproprier sa langue maternelle, trouver un emploi et se préparer à faire son service militaire. Mais c'est le cinéma qui l'intéresse. «Je me rendais tous les matins à pied aux studios de cinéma situés en dehors de Paris. Je restais-là, même sous la pluie, voir s'ils n'auraient pas besoin de figurants. Quand ça marchait, je recevais l'équivalent de 2 $ pour une journée de travail. Ce jour là, je mangeais.» Et c'est comme ça que de fil en aiguille, Jean-Marie Loutrel a accumulé les petits rôles, les postes d'assistants et de régisseurs, et gravi les échelons du monde du cinéma français et américain. En 52 ans de carrière, il a participé, à un degré où à un autre, à 78 long métrages dont Spirit of St. Louis, Arrache cœur et Dirty Tricks.

De retour au Canada en 1975, Jean-Marie Loutrel a fait l'acquisition d'une terre en Abitibi et s'est fait trappeur. Il a également publié une autobiographie, Wallou, parue en 1987. Le second tome est présentement en ébauche.

Anie CLOUTIER

Le Club de Bicolo

1, 2, 3 en piste

Bonjour!

J'espère que tu aimeras les activités que je t'ai préparées cette semaine!

Es-tu membre de mon club? Si non, envoie-moi ton nom, ton adresse, ton âge et ton numéro de téléphone au:

Club de Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Et surveille ma page la semaine prochaine: je lance mon concours de Noël!

Bicolo

En piste

B	A	O	E	T	I	C	A	J	E
C	I	R	Q	U	E	L	C	O	M
H	P	C	U	D	L	O	R	N	A
A	U	H	I	O	E	W	O	G	G
P	B	E	L	M	P	N	B	L	I
I	L	S	I	P	H	Y	A	E	C
T	I	T	B	T	A	R	T	U	I
E	C	R	R	E	N	T	E	R	E
A	O	E	I	U	T	O	U	L	N
U	U	S	S	R	I	G	H	I	N
R	R	J	T	I	G	R	E	O	L
E	S	B	E	O	A	D	Q	N	M
T	R	A	P	E	Z	I	S	T	E

Bicolo prépare un numéro de cirque. Trouve dans la grille les mots suivants: CHAPITEAU, PUBLIC, ORCHESTRE, CLOWN, MAGICIEN, TRAPÉZISTE, JONGLEUR, ÉQUILIBRISTE, DOMPTEUR, ACROBATE, CIRQUE, LION, TIGRE, ÉLÉPHANT, OURS.



Les jumeaux

Pour ressembler à mon frère, reproduis ce qui me manque.

1



2

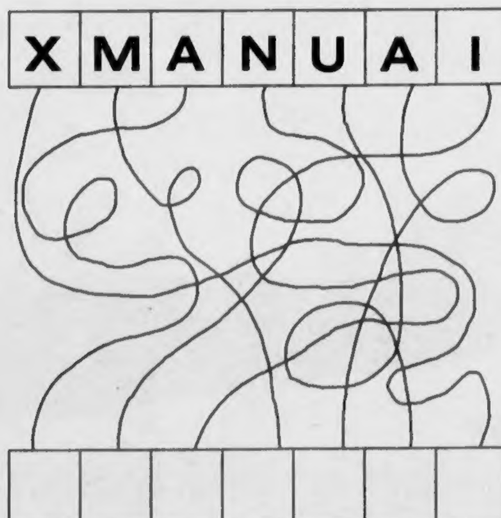


Image à colorier

Colorie cette image.

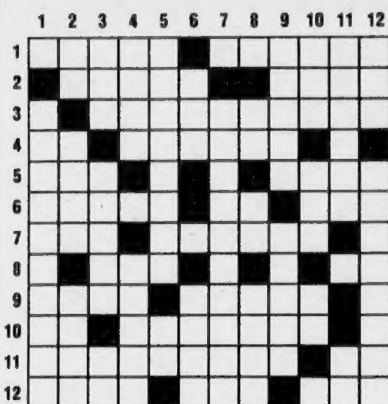


Ils sont plusieurs à suivre le cirque... Qui sont-ils? Écris leur nom dans la grille.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99



HORIZONTALEMENT

1. Célèbre recluse canadienne. — Libre.
2. Pratiquas une mine.— Compagne.
3. Marques extérieures d'un culte.
4. Éminence.— Père d'Andromaque.
5. Mouvement de l'homme. – du verbe être.
6. Sec. – Marque la situation. — Hardi.
7. Manche au tennis. – Huile volatile extraite de la fleur d'oranger.
8. Ortie sans les voyelles finales. – Quatre.
9. Greffé.— Mouvements folâtres.
10. De l'alphabet grec. – Dira des choses.
11. Bourse portée à la ceinture. – Sert à encourager.
12. Est au service de. – Exsudat pathologique.

VERTICALEMENT

1. Devanceras.
2. Me (inversé). – Amas d'eau sans écoulement.— Rachitique.
3. Village et paroisse du Québec. – Aussi promptement.— Monsieur (abrv angl.).
4. Prince de Troie. – Cessation de travail.
5. Peu souvent. – Douze mois.
6. Terme du jeu de tennis. – Anc. nom de l'Irlande.
7. Pauvre.
8. Lac des Pyrénées. – Abrév. du numéro.— Au bon air.
9. Perche. — Unité de mesure pour les liquides.
10. Copain. – Tu. – La sienne.
11. Filles du frère ou de la sœur. – Accueilli.
12. Poss.— Donneras un mets à un convive.

RÉPONSES DU N° 98



Recette

Haricots verts «Anne Lise»

500 g d'échine de porc
1 cuil. à café rase de sel
500 g de haricots verts
500 g de tomates
1 brin de sarriette
1 cube de bouillon
1 bouquet de persil
25 g de beurre
1 cuil. à soupe rase de farine
1/2 cuil. à café de poivre noir

- Faire cuire la viande dans 2 litres d'eau avec le sel. Pendant ce temps, nettoyer les haricots et les casser en morceaux. Au bout de 40 minutes de cuisson de la viande, ajouter les haricots et continuer à faire cuire.
- Inciser la surface des tomates, les recouvrir d'eau bouillante, les peler et les couper en morceaux. Ajouter à la viande et aux haricots le brin de sarriette, les tomates et le cube de bouillon. Poursuivre la cuisson jusqu'à ce que les haricots soient tendres. Hacher le persil. Faire une pâte avec le beurre et la farine, la mélanger au jus de cuisson avec le fouet. Retirer du feu lorsque le liquide a bien épaissi.
- Ajouter le persil et le poivre et bien mélanger.

Pour 4 personnes

DÉJÀ VU



À quel sport jouaient-ils?

S'agit-il d'une équipe de rugby, de pétanque ou de ballon balai?

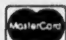
Source: Archives de la Société historique de Saint-Boniface

RÉPONSE:
Cette photographie a été prise à Saint-Boniface en 1905. Elle montre l'équipe de hockey du collège Saint-Boniface. De gauche à droite au deuxième rang on retrouve Alex Beaupré, J. Picard, J. Mondor, H. Decosse. Au premier rang: Albert Baribeau, H. Conway et F. Shea.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.C.
123-

COURS DE GUITARES: Pour plus de renseignements, svp communiquez avec Patrick Lussier au 779–8596.
170-

FILTRES À EAU. Votre eau a-t-elle été contaminée par des polluants environnementaux lors de l'inondation? Rassurez-vous avec le filtre Amway Water Treatment System IV, modèle évalué comme le meilleur investissement dans la revue de juillet 1997 du Consumer Report (.11/litre pour la première année, .04/litre pour les années suivantes, en moyenne). Vérifiez si vous êtes éligible pour un remboursement du programme d'aide aux sinistré avant le 31 décembre 1997. Composez le (204) 934–6973.
177-

RECHERCHE

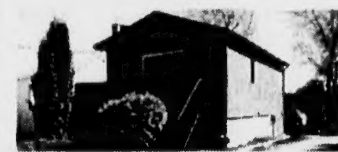
RECHERCHÉE: personne avec expérience pour préparer déclarations de revenus et autres fonctions. Appelez TAX DEPOT, 196, rue Goulet au 949–3666.
146-

GARDERIE familiale à Saint-Vital, près de Dunkirk. Mère de 2 enfants et TSE III a une place disponible à temps plein. 255–5500.
162-

RECHERCHE: J'ai 60 ans et je demeure à Saint-Boniface. J'aimerais faire connaissance avec une femme francophone entre 45 à 50 ans, comme amie et très intéressée. Écrivez à Dossier n° 169, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
169-

À VENDRE

À VENDRE: Saint-Labre, maison de 2 étages, 4 ch. à coucher, nombreuses rénovations, 160 acres, 40 ouverts. Date de possesion flexible. 57 000 $ Composez le (204) 429–2078.
140-



MAISON À VENDRE: Maison près de la rivière Seine. 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, alarme, foyer à bois, 2 terrasses. 488, Dubuc. 69 900 $. Composez le 237–0584.
176-

À LOUER

À LOUER: Grand appartement de 3 chambres à coucher, disponible immédiatement. Entièrement repeinturé. 595 $/mois tout compris sauf l'électricité. Stationnement pour 2 voitures. Planchers de bois franc, 2 entrées privées, buanderie, réfrigérateur, cuisinière, service d'autobus en face, endroit d'entreposage. Composez le 257–9448 ou 255–1578.
119-

À LOUER: Rue Dumoulin, app. d'une chambre à coucher, 395 $ par mois. Disponible le 1er décembre. Composez le 233–2977.
152-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 225 1/2, La Vérendrye, 350 $ + électricité. Stationnement. Disponible immédiatement. Composez le 237–3981.
160-

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface, 301, rue Horace. Près de l'autobus et du Safeway. Une chambre à coucher, 421 $ par mois. Appelez Richard au 233–4128.
161-

À LOUER: 245, boulevard Provencher, Place de ville. Disponible le 1er novembre. Grandes chambres à coucher, air climatisé. 2 appartements de 2 chambres à coucher. 532 $–562 $. Appartement d'une chambre à coucher 460 $, tout inclus. 231–3331.
165-

À LOUER: Espace de bureaux à Saint-Boniface. Rue Des Meurons. Loyer très raisonnable à 8,50 $ par pi². Chauffage et eau compris. 255–1050 ou 237–1288.
166-

À LOUER: Maison de 3 chambres à coucher, près de Saint-Boniface. Appareils compris. 600 $/mois + services. Composez le 453–5539 ou 233–0920.
167-

À LOUER: 170, promenade Enfield. Petit appartement moderne d'une chambre à coucher. Disponible le 1er décembre. Balcon. Composez le 233–2072. 400 $ par mois.
171-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, 2e étage d'un duplex, rue Deschambault. 350 $ par mois (comprend le chauffage, câble, poêle, réfrigérateur). Libre sur demande. Tél.: 233–3011 ou 235–1804.
174-

À LOUER: 438, rue Aulneau. Un appartement d'une chambre à coucher. Disponible immédiatement. Service et stationnement compris, sauf câble. Pas d'animaux. 410 $/mois. 233–4346.
175-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES ...

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

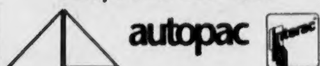
Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 255-9604
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 255-9619
Marc Rivard, CA 255-9615
EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 255-9602
FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA 255-9603
Georges Picton, CGA 255-9610
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION
Charles Gagné, MPA, CMC 255-9605
PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 255-9621
INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 255-9612
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 255-9607
Collin LeGall, CMA, CIP 255-9612
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 255-9619
Russ Paradoski, CA, CFE 255-9622
ÉVALUATION D'ENTREPRISES
Paul Prenovault, CA 255-9613

Services de consultations en affaires

BDO
262, rue Marion
Winnipeg (MB) R2H 0T7
T. (204) 233-8593
F. (204) 237-0134
BDO Dunwoody
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

SERVICES



针 灸 药

MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351



APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»



Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434

- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:
À nos bureaux de la
Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Boîte à journaux • *Parc Windsor*
1053, prom. Autumnwood
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Chez Arbe • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*

SERVICES



L immobili re de
St. Pierre Realty Lt e
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT

un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock
ET
L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba

1 an	28, 50 $ ❐
2 ans	51,30 $ ❐

Ailleurs au Canada

1 an	32,10 $ ❐
2 ans	58,85 $ ❐

Nom: ______

Adresse: ______